



# L'Ancêtre

Bulletin  
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316 - 0513

Vol. 15 - No 6

Février 1989

## SOMMAIRE

Correspondance des évêques relative au mariage (H. P. Tardif).....	203
Michel et Vincent Chrétien étaient-ils frères? (George et Richard Christian).....	219
A travers les registres: Acadie - Boston - Ancienne-Lorette Famille Pierre Laure/Magdelaine Grangé (Gérard E. Provencher).....	224
Pierre Brochu le Matapédien (D.-Renaud Brochu).....	225
La maison Stuart-Henry devient monument historique.....	229
Restauration des moulins de l'Ile-aux-Coudres.....	229
350 <sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons.....	229
L'Événement de 1889 (Jacques Saintonge).....	230
Regard sur les revues (Lucien Laurin).....	232
Courrier de la bibliothèque (René Doucet).....	234
Service d'entraide (André Beauchesne).....	237
Nouveaux membres (Guy Lacroix).....	239
Invitation, bibliothèque .....	240

\* \* \* \* \*

## SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche.

**Siège social-** Salle 1246, Pavillon Casault, 1210 avenue du Séminaire  
Cité universitaire, Sainte-Foy. Tél:(418) 651-9127

**Adresse postale-** C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### EXECUTIF 1988-1989

**Présidente:** Diane Duval  
**Vice-Président:** Guy W.-Richard  
**Secrétaire:** Georges Crête  
**Trésorier:** Guy Lacroix

#### CONSEILLERS

Jean-Paul Morin: Accueil  
Michel Simard: Archives  
René Doucet: Documentation  
Julien Dubé: Systèmes d'information  
André Beauchesne: Recherche

### CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

### GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline F.-Asselin	1984-1987

\* décédé

### COMITES DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre	Jacques Saintonge
Publications	Roland Grenier
Bibliothèque	René Doucet
Généatique	Guy Fréchet
Service de recherche	Sylvie Tremblay

### L'ANCÊTRE

*L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement 25,00\$ par année

Prix à l'unité 2,00\$

Frais de poste au Canada: 5%

(minimum 1,50 \$)

autres pays: 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 5716

Imprimé par le Conseil des loisirs-région de Québec

### COMITE DE L'ANCÊTRE

**Directeur** Jacques Saintonge

**Secrétaire** Raymond Deraspe

#### Autres membres

René Bureau, André Breton  
Lucien Laurin, Andrée Lemay-Doucet,  
Henri P. Tardif.

#### Collaborateurs

Raymond Gariépy, Michel Langlois,  
Kathleen Mennie-de Varennes,  
Gérard E. Provencher.

### COTISATION DES MEMBRES

* Membre principal	25,00 \$
Membre associé	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

\* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

# CORRESPONDANCE DES EVEQUES RELATIVE AU MARIAGE (1741-1806)

par H.P. Tardif

## Introduction

Lors d'un examen précédent de la correspondance de Mgr BRIAND relative aux cas d'excommunication (référence 1), mon attention fut attirée par le nombre considérable de lettres concernant différents aspects de la question du mariage. Comme le mariage est à la base même de la généalogie, il est bien normal que l'on s'intéresse aux règles et coutumes qui le régissent ainsi qu'aux particularités et aux complexités de cette grande question. Une revue fut donc faite de la correspondance des évêques entre les années 1741 et 1806 (références 1 à 5) dans le but de relever toutes les lettres touchant à cette question. L'Annexe A donne la liste de toutes ces lettres ainsi que l'aspect particulier du mariage, traité dans ces lettres.

## Quelques aspects du mariage

Les aspects canoniques et légaux du mariage sont extrêmement nombreux et complexes. L'évolution complète du droit privé et du droit canon en ce qui concerne le mariage et les régimes matrimoniaux depuis les premiers temps de Rome jusqu'à l'instauration du Code civil a été décrite dans plusieurs ouvrages. Il serait impossible même de résumer ici toutes ces questions mais le lecteur intéressé pourra consulter les références 6 et 7.

Au cours des siècles, l'Eglise a eu une grande influence sur le développement de la doctrine concernant le lien du mariage et sur plusieurs aspects connexes à cette question. Par exemple, elle affirme le caractère sacramental du mariage et en proclame l'indissolubilité. Ensuite, elle instaure le principe monogamique et élabore l'empêchement de parenté dans le but de lutter contre l'inceste. Pour éviter le danger du mariage consensuel qui conduit à reconnaître la licéité ou du moins la validité des mariages clandestins, l'Eglise impose la bénédiction nuptiale et les bans de mariage. Ces bans de mariage publiés au prône de la messe dominicale dans l'église paroissiale de chacun des futurs conjoints pendant trois dimanches consécutifs ont pour but de provoquer la dénonciation des empêchements. De plus, le mariage doit être contracté en présence du propre curé des conjoints ou d'un prêtre habilité par lui. Le curé doit constater l'échange des consentements avant de donner aux époux la bénédiction nuptiale et d'inscrire le mariage dans un registre spécial destiné à en fournir la preuve irréfutable. On peut noter en passant que le rôle actif du prêtre n'est pas essentiel à la validité du mariage, sa présence seule étant indispensable car il n'est que le premier des trois témoins dont l'assistance est requise, les deux conjoints étant les ministres de leur propre mariage.

Les empêchements au mariage mentionnés plus haut ont été énumérés dans un article précédent (8) et sont détaillés dans les références 6 et 7. On sait que la parenté et l'alliance constituaient un empêchement illimité en ligne directe et très étendu en ligne collatérale jusqu'au concile de Latran en 1215 qui l'a ramené du 7<sup>e</sup> degré canonique au 4<sup>e</sup> degré (14<sup>e</sup> degré civil au 8<sup>e</sup>; voir référence 8). Cet empêchement était encore considérable mais le nouveau code canonique a ramené les empêchements de parenté au 3<sup>e</sup> degré canonique. A ces empêchements il faut ajouter la parenté spirituelle créée par le baptême entre tous ceux qui y participent.

Comme on peut s'y attendre ces quelques questions données ici comme exemples et bien d'autres encore étaient suffisantes pour tenir l'évêque très occupé, car lui seul pouvait soit accorder des dispenses aux empêchements qui constituaient un obstacle à la célébration valide ou licite du mariage, soit référer la question au Saint-Siège lorsque cette question dépassait son autorité.

### Analyse

La correspondance des évêques est très volumineuse et est adressée surtout aux curés des paroisses, aux missionnaires et à différents membres des communautés religieuses, quelquefois aux habitants, dans plusieurs cas au gouverneur anglais, au nonce apostolique, à la cour de France, au vicaire général à Londres, au préfet apostolique à Baltimore et même au Saint-Siège. Elle couvre un nombre considérable de sujets, en fait trop nombreux pour être tous énumérés mais les exemples suivants sont mentionnés pour en donner une idée très générale du contenu: affaires de l'Eglise et des communautés religieuses, ordination des prêtres, actes de prêtrise, diaconat, sous-diaconat, tonsure et ordres mineurs, pouvoirs accordés aux archiprêtres, nomination des curés, desserte des paroisses, tâches des curés et missionnaires, pouvoirs extraordinaires accordés aux curés, projets de voyages pour visites de paroisses et de missions, permission aux curés de s'absenter ou de voyager, différends entre curés et habitants, limite des paroisses, construction et réparation des églises et presbytères, chicanes à propos des places de banc dans les églises, requêtes de toutes sortes des habitants, visites pastorales, problèmes de tous les jours comme maladie des curés, plaintes des paroissiens, etc.

Mais plusieurs aspects de la question du mariage ont été traités. Pendant cette période, environ 130 lettres sur ces sujets ont été relevées; (Mgr BRIAND 57, Mgr d'ESGLY 3, Mgrs HUBERT et BAILLY de MESSEIN 49 et Mgr DENAUT 19). Elles traitent en grande partie des formalités du mariage, des dispenses pour degrés de parenté ou d'affinité, de la réhabilitation des mariages, des cas de mariages illicites (à la gaumine; voir référence 9) etc. Plusieurs problèmes proviennent du milieu comme par exemple les mariages avec les indigènes, les mariages des Anglais avec des Françaises, les mariages de catholiques célébrés devant un magistrat ou un ministre protestant, les cas d'abjuration et de mariage, etc.

### Conclusion

La liste donnée à l'Annexe A, de la correspondance de quelques évêques concernant les mariages, n'indique que le sujet traité mais les lettres originales donnent souvent des détails considérables sur ces questions, sur les difficultés de procédure, etc. On ne peut s'empêcher de conclure que les attitudes et pratiques concernant le mariage ont bien changé surtout depuis quelques années!

### Références

- 1 Ivanhoë CARON "Mgr Jean-Olivier Briand". Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1929-1930, pp. 45-46.
- 2 Ivanhoë CARON: "Inventaire de la correspondance de Mgr Jean-Olivier Briand, Evêque de Québec 1741-1794". Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1929-1930, pp. 47-136.

- 3 Ivanhoë CARON: "Mgrs Louis-Philippe Mariauchau d'Esgly, Jean-François Hubert et Charles-François Bailly de Messein". Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec 1930-31, pp. 183-184.
- 4 Ivanhoë CARON: "Inventaire de la correspondance de Mgr Louis-Philippe Mariauchau d'Esgly, Evêque de Québec" (1740-1791) RAPQ 1930-31, pp. 185-198.
- 5 Ivanhoë CARON: "Inventaire de la correspondance de Mgr Jean-François Hubert, Evêque de Québec et de Mgr Charles-François Bailly de Messein, son coadjuteur" (1768-1798) RAPQ 1930-31, pp. 199-351.
- 6 P.C. TIMBAL: Droit romain et ancien droit français: Régimes matrimoniaux, successions, libéralités, Dallaz, 1960.
- 7 Adrien CANCE, p.s.s.: "Le Code de droit canonique" (du 19 mai 1918). Tomes 1, 2 et 3, 1946.
- 8 H.P. TARDIF: "Propos autour des actes de la catholicité de mes ancêtres Tardif." L'Ancêtre, Oct. 1978, Vol. 5, no 2, p. 163-170.
- 9 H.P. TARDIF: "Cas d'excommunication de 1762 à 1784 sous Mgr Briand." L'Ancêtre, Sept. 1983, Vol. 10, no 1.

#### ANNEXE A

#### Correspondance des évêques relative à des questions de mariage

1741 à 1846

Mgr Jean-Olivier Briand 1741 à 1794

Copies des lettres  
V. III f35  
1er décembre 1760  
V. III f37  
13 février 1761

Le curé de Deschambault a célébré le mariage de M. **BASSEROLES** en négligeant de remplir les formalités prescrites. Il a agi contre les lois de l'Eglise.

Copies de lettres  
V. IV f57  
1er octobre 1761

Il reproche au Révérend Frère Didace (Claude **CLICHE**) de Saint-Joseph-de-Beauce d'avoir marié des personnes sans les formalités requises.

Cartable Evêques de  
Québec 1-88, 90  
Mandements des évêques  
de Québec  
T. II, p. 160

Mandement ordonnant des prières à l'occasion du mariage de George III.

Copies de lettres  
V. III f79  
16 mars 1762

Le curé de Deschambault ne doit pas s'opposer au mariage de Montauban.

Copies de lettres  
V. III f97  
24 mars 1762

Il permet au curé de L'Islet de marier Louis HAMEL si les témoignages positifs prouvent qu'il ne s'est pas marié ailleurs.

Copies de lettres  
V. III f75  
30 avril 1762

Il blâme le Révérend Frère Théodore (Claude LOISEAU) de Saint-Joseph-de-Beauce d'avoir publié un mariage sans sa permission.

Copies de lettres  
V. III f391  
4 juillet 1762

Il lancera l'excommunication contre ces deux personnes (de l'Ile-Verte) si elles ne se séparent pas.

Copies de lettres  
V. III f153  
10 mars 1763

Le Révérend Frère Théodore de Saint-Joseph-de-Beauce n'aurait pas dû marier cet Acadien sans un certificat du curé de Sainte-Famille.

Copies de lettres  
V. III f153  
10 mars 1763

Il regrette la négligence de M. DOLBEC. M. CHEVALIER, curé de la Rivière-Ouelle, réhabilitera le mariage en question.

Copies de lettres  
V. III f113  
27 septembre 1763

Le curé de Saint-Thomas ne doit pas marier sans une permission du général ou de son commandant, M. ABERCROMBIE, le soldat écossais en question. "Le roy deffend les mariages des Anglais avec les françaises. Son excellence m'a enjoint positivement de ne m'y point prêter". Quant à la fille je ne permettrai point son mariage à moins de six mois de pénitence.

Copies de lettres  
V. III f159  
8 décembre 1763

M. MURRAY m'ayant dit que les soldats congédiés pouvaient se marier et qu'il y avait la liberté de religion, on ne peut refuser s'il veut être catholique. Il doit instruire ce soldat, réhabiliter le mariage et absoudre la fille et le garçon.

Cartable Evêques de  
Québec, I-116  
25 juillet 1764

A propos du mariage de Mlle MONTESSON avec M. BRUYERES, il veut que l'affaire lui soit soumise.

Copies de lettres  
V. III f253  
13 juillet 1766

Conduite que le curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière doit tenir à propos de la réconciliation d'une personne qui avait causé du scandale (mariage illicite).

Copies de lettres  
V. III f281  
12 septembre 1766

Que le curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière emploie maintenant tout son zèle à obtenir le consentement des parents pour ce mariage.

Copies de lettres  
V. III f299  
14 novembre 1766  
V. III f301  
20 décembre 1766

Deux lettres au curé de Saint-Jean-Deschailons au sujet d'un cas de séduction d'un garçon de treize ans par une fille de dix-huit ans.

Cartable Evêques de  
Québec I-124  
Copies de lettres  
V. III f357  
19 novembre 1767

Il envoie au curé de Boucherville la dispense du second degré de consanguinité pour le mariage de M. MAILHOT avec Mlle Josette GAMELIN.

Copies de lettres  
V. III f423  
13 avril 1768

Conditions suivant lesquelles le nommé Augustin BROUSSEAU sera reçu à la pénitence suite à son mariage à la gaumine.

Cartable Evêques de  
Québec I-129  
Copies de lettres  
V. III f425  
22 avril 1768

Dispenses de mariage: Il se propose d'être très sévère pour celles de parenté. Cas d'une personne qui désire épouser la soeur de sa première femme.

Copies de lettres  
V. III f441  
3 septembre 1768

Discipline concernant les mariages. Réhabilitation du mariage de LEGRAS.

Cartable Evêques de  
Québec I-132  
15 octobre 1768

Lettre circulaire faisant connaître aux curés les intentions du gouverneur au sujet de l'union entre les anciens et les nouveaux sujets du roi. Publiée dans Mandements, etc., etc., des évêques de Québec, t. II, p. 213.

Copies de lettre  
V. III f520  
15 novembre 1768

Réhabilitation de Madeleine TARDIF suite à son mariage à la gaumine.

Cartable Etats-Unis  
VI-17  
Copies de lettres  
V. III f567  
26 avril 1769

Il blâme M. GIBAUT, missionnaire aux Illinois, d'avoir marié un Français avec une sauvagesse, "ce qui a déplu au gouvernement et qui était défendu du temps des Français".

Copies de lettres  
V. IV f29  
21 décembre 1769  
V. IV f33  
27 décembre 1769

Deux lettres à propos du mariage projeté entre M. Saint-Georges LECOMPTE DUPRE et Mademoiselle SAINT-LUC, mineure, et auquel le père de cette dernière ne veut pas donner son consentement.

Cartable Etats-Unis  
VI-20  
Copies de lettres  
V. IV f95  
22 mars 1770

Conseils au Père Sébastien MEURIN, missionnaire aux Illinois, à propos des mariages entre catholiques et protestants.

Cartable Evêques de  
Québec I-156  
Copies de lettres  
V. IV f125  
16 novembre 1770

Les mariages faits entre parents, sans dispense, sont nuls et devront être réhabilités par le missionnaire. (Aux habitants catholiques de l'Ile Saint-Jean).

Copies de lettres  
V. IV f159  
(sans date)

Cas de mariage.

Copies de lettres  
V. IV f186  
17 janvier 1771

Les ordonnances du diocèse défendent de séparer le mariage de la messe.

Cartable Evêques de  
Québec 1-157  
Copies de lettres  
V. IV f223  
29 août 1771

Cas du mariage nul du quidam DURAND.

Copies de lettres  
V. IV f241  
9 octobre 1771  
V. IV f243  
11 octobre 1771

Deux lettres concernant le mariage à la gaumine à Sainte-Croix, de Jean-Baptiste CAMANNE et de Thérèse LAROCHE.

Registre C  
f274

Requête de Geneviève BEAUJEU de VILLEMONTÉ à l'effet d'obtenir la permission de se marier à Joseph BIRON sans le consentement de ses parents. Permission accordée par le lieutenant-gouverneur CRAMAHE à ladite demoiselle de se marier ainsi (7 novembre 1771). Consentement de l'évêque au susdit mariage (6 novembre 1771).

Copies de lettres  
V. IV f257  
16 novembre 1771  
V. IV f291  
5 janvier 1772 (2 lettres)  
V. IV f291  
V. IV f383  
11 juillet 1773  
V. IV f421  
17 novembre 1773

Cinq lettres concernant le mariage clandestin (à la gaumine?) de Jean-Baptiste CAMANNE et Thérèse LAROCHE sur les sujets suivants: pardon au père et à la mère, sentence d'excommunication, mandement aux habitants de Sainte-Croix, demande de pardon de CAMANNE qui est demeuré dans l'excommunication plus d'un an et par conséquent, tombé dans l'anathème, pardon et pénitence.

Copies de lettres  
V. IV f265  
25 novembre 1771

Il accorde au curé de Kamouraska les pouvoirs nécessaires pour recevoir l'abjuration du citoyen en question et pour le marier ensuite. Le tout devra se faire secrètement.

Copies de lettres  
V. IV f270  
30 novembre 1771

Mariage (à la gaumine?) de Joseph FONTAINE et Louise ROYER, femme de Dominique DUSANG sans preuve de la mort de son mari.

Copies de lettres  
V. IV f301  
20 janvier 1772

Le curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière devra séparer le garçon et la fille, parents du troisième au quatrième degré, qu'il a mariés sans dispense et réhabiliter le mariage après l'obtention de la dispense.

Copies de lettres  
V. IV f365  
12 février 1773

Copies de lettres  
V. IV f397  
1er octobre 1773  
V. IV f398  
29 octobre 1773  
V. IV f445  
4 décembre 1773

Copies de lettres  
V. IV f425  
26 novembre 1773

Copies de lettres  
V. IV f461  
24 janvier 1774

Copies de lettres  
V. IV f466  
5 février 1774  
V. IV f469  
11 février 1774  
V. IV f471  
25 février 1774  
V. IV f487  
29 mars 1774

Copies de lettres  
V. IV f493  
1er octobre 1774

Copies de lettres  
V. IV f589  
25 octobre 1775

Copies de lettres  
V. IV f618  
24 mars 1777

Cartable Evêques de  
Québec I-187  
22 mars 1784

Copies de lettres  
V. V f357  
29 juillet 1784

Le mariage en question est probablement nul faute de domicile.

Trois lettres concernant le crime du nommé LANCE-LEUR et de sa complice (adultère incestueux, notoire et public et séparation d'avec sa légitime épouse).

A propos de la publication des bans d'un mariage faite par M. LAGROIX, curé de Saint-Michel, sans l'autorisation du curé de Saint-Charles.

Il autorise le curé de Sainte-Marie-de-Beauce à marier un Français avec une sauvagesse. Confession par interprète.

Quatre lettres concernant un mariage contre les règles de l'Eglise à Saint-Jean-Port-Joly. Excommunication de tous ceux qui ont conseillé ce mariage, de tous les participants qui ont assisté à la cérémonie, de tous ceux qui ont assisté au repas qui a suivi, etc. Lettre de pardon et pénitence.

Il permet au curé de Saint-Charles de faire le mariage d'une fille de sa paroisse, à la condition qu'elle continue à s'instruire de la religion.

Défense de marier et même de publier les bans du mariage dans le cas de ceux qui ont embrassé la cause des Bostonnais.

Demande de mariage des cousins germains L'ECUYER. Commerce charnel public. Excommunication s'ils ne se séparent pas.

Le curé de Trois-Rivières devra exiger le consentement par écrit de M. de TONNANCOUR avant que l'on procède au mariage de son fils. Il lui permet d'accorder la dispense de trois bans et du temps prohibé.

Il prie M. SAINT-ONGE, vicaire général aux Trois-Rivières, d'accorder une dispense de deux bans à M. de SAINT-MARTIN qui veut épouser Mlle Louise de TONNANCOUR. Si après mûre réflexion, il juge nécessaire de lui accorder la dispense de trois bans, il pourra le faire.

Copies de lettres  
V. V f357  
29 juillet 1784

Lettre à M. de SAINT-MARTIN lui disant que la dispense de trois bans ne s'accorde que pour des raisons très graves. Celles qu'il allègue ne lui paraissent pas suffisantes. Il pourra cependant s'adresser à M. SAINT-ONGE, son grand vicaire.

**Mgr Jean-François Hubert et Mgr Charles-François Bailly**

**de Messein, son coadjuteur - 1768 à 1834**

Cartable Evêques de  
Québec, II-66  
17 juillet 1771

Il interdira la prière commune à ceux qui se sont mariés sans dispense.

Registre des lettres  
V. I p. 16  
19 décembre 1788

Il ne doit pas procéder à la réhabilitation du mariage en question, sans être positivement certain que les parties contractantes sont libres.

Registre D  
f130r  
31 janvier 1789

Interdit personnel porté contre un garçon et une fille, cousins germains, qui dans l'église, en présence de quelques témoins, se sont mutuellement donné leur foi et ne rougissent pas de se regarder comme valablement mariés.

Registre des lettres  
V. I p. 19  
2 février 1789

Il gémit du crime que viennent de commettre les deux jeunes gens pour lesquels M. DENAUT avait demandé une dispense du second degré de parenté. Il ne veut pas être trop sévère et les excommunier comme ils le mériteraient. Défense de les absoudre tant que le scandale donné n'aura pas été réparé.

Registre des lettres  
V. I p. 23  
12 février 1789

Eclaircissements à propos d'une dispense au second degré accordée à deux paroissiens de l'Ile-Perrot par M. MONTGOLFIER.

Registre des lettres  
V. I p. 24  
23 février 1789

C'est avec bonheur qu'il a appris que le garçon et la fille, qui avaient causé un si grand scandale en tentant de se marier malgré le refus de dispense, veulent se réconcilier avec l'Eglise. Les coupables doivent demander pardon publiquement au peuple du scandale qu'ils ont donné. Ils les admettra à la communion de Pâques. Différence entre ce cas-ci et un autre cas d'une dispense accordée.

Registre D  
f 154r  
7 mai 1789

Lettre pastorale aux habitants de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie les engageant à gémir devant Dieu du scandale donné par un homme et une femme auxquels il avait refusé la dispense d'un empêchement canonique de parenté au second degré et qui, hors de la présence d'un prêtre, mais "bien en présence de J.C. témoin de leur crime" ont tenté de contracter un mariage, et "se sont persuadés que le mutuel consentement donné et reçu dans une église suffisait pour les rendre mari et femme". Peines canoniques portées contre les coupables.

Registre des lettres  
V. I p. 103  
23 novembre 1789

Admettre aux sacrements les deux Acadiens qui, peut-être, ne sont pas légitimement mariés. Le doute est en leur faveur jusqu'à preuve du contraire.

Registre des lettres  
V. I p. 133  
24 mai 1790

A propos d'un mariage devant le ministre DELISLE.

Registre des lettres  
V. I p. 174  
21 octobre 1790

Il a pris pour règle de conduite de ne pas accorder de permission pour un mariage entre cousins germains. Il ne peut donc lui accorder la dispense qu'il sollicite.

Registre des lettres  
V. I p. 192  
10 janvier 1791

Mgr HUBERT ne peut accorder une dispense à ce Monsieur Archibald CAMPBELL qui est allé se marier devant un ministre protestant. Ce serait encourager l'insubordination.

Copies de lettres  
V. V f411  
15 janvier 1791

Il le prie d'indiquer des degrés de parenté lorsqu'il sollicite des dispenses de mariage.

Registre D  
f240v  
23 janvier 1791

Doutes à propos des mariages contractés devant le ministre protestant par des catholiques liés au second degré de consanguinité ou d'affinité.

Registre des lettres  
V. 1 p. 203  
4 février 1791

Un paroissien s'est plaint à l'évêque que le curé MARCHETEAU refuse de le marier: 1° parce que la fille qu'il veut prendre est boiteuse; 2° parce qu'étant pauvres tous deux, ils seront exposés à la misère; 3° parce qu'il ne sait pas ses prières en latin, mais seulement en français ayant appris l'ancien catéchisme et non le nouveau. Monseigneur lui ordonne de le marier. S'il ne le croit pas assez savant dans sa religion, son devoir est de l'instruire du principal.

Registre des lettres  
V. 1 p. 215  
et Registre D  
f236r  
21 mars 1791

Délibérations de la Sorbonne du 6 avril 1763 concernant les "mariages où les protestants sont concernés" au Canada. Chaque cas doit être traité séparément, parce que chacun a son aspect particulier.

Registre des lettres  
V. I p. 225  
4 avril 1791

Longue dissertation concernant les mariages contractés devant un magistrat ou devant un ministre protestant. Si l'un ou l'autre des conjoints est catholique, le mariage est tout de même valide, parce que dans ce cas, la partie protestante n'étant pas soumise au décret du concile de Trente, et pouvant contracter hors de la présence du curé, communique son privilège à la partie catholique. Si les deux conjoints sont catholiques, le mariage est nul; cependant, si ces deux catholiques s'étaient unis devant un ministre protestant ou un magistrat, dans un endroit où le décret du concile de Trente n'est pas en vigueur, le mariage est valide. Si deux catholiques habitant des endroits éloignés du diocèse où il n'y a pas de prêtres pour recevoir leur

consentement se prennent pour mari et femme devant un magistrat ou une personne distinguée de l'endroit, avec dessein de renouveler leur mariage devant le premier prêtre qu'ils rencontrent, dans ce cas, Monseigneur accorde facilement la dispense des bans. Si, au contraire, deux personnes s'en vont ainsi contracter un mariage et s'éloignent pour cela de leur pasteur légitime, elles agissent frauduleusement, et alors Monseigneur se montre difficile pour la dispense des bans et pour la réhabilitation. Cette réhabilitation "doit se faire secrètement en présence du curé et des témoins" et doit être précédée d'une séparation plus ou moins longue au jugement du curé.

Registre des lettres  
V. I p. 234  
19 mai 1791

Le mariage d'un paroissien de Champlain qui a épousé une fille étrangère est valide "puisque le curé de l'une ou l'autre partie suffit pour marier valablement".

Registre E  
f5v  
5 juin 1791

Indult qui permet à Mgr l'évêque de Québec de dispenser au deuxième degré de consanguinité et d'affinité (Rome 5 juin 1791).

Registre des lettres  
V. I p. 257  
23 octobre 1791

Il accorde la dispense du second degré à François DAIGLE qu'il pourra marier. Il lui imposera une pénitence secrète.

Registre des lettres  
V. I p. 312  
12 mars 1792

Quant à ce mariage à la gaumine, il faudrait une lettre pastorale adressée à toute la paroisse pour le dénoncer, mais nous sommes dans un carême que Monseigneur prêche tout entier et dans lequel je suis, moi-même, accablé d'ouvrage.

Registre des lettres  
V. I p. 351  
1er octobre 1792

Il ne voit pas d'inconvénient à publier en chaire le mariage de Mademoiselle sa fille (M. MARGANNE, écuyer, seigneur de Lavaltrie, avec M. de LANAUDIERE. "C'est un exemple pour bien des petits maîtres qui tous les jours voudraient se soustraire aux lois de l'Eglise".

Registre des lettres  
V. I p. 355  
15 octobre 1792

Il n'a pas excédé ses pouvoirs en permettant de célébrer un mariage dans l'après-midi, seulement il a agi contre la discipline du diocèse. "L'obligation, qui vous est imposée par vos lettres, de rendre compte à l'évêque de vos opérations en qualité de grand vicaire, ne doit pas s'entendre des choses dans lesquelles vous excéderiez vos pouvoirs, car vos lettres ne supposent pas, et ne peuvent supposer, que vous les excéderiez jamais. Mais cette clause doit s'appliquer généralement à tout ce que vous décidez, ou permettez, ou ordonnez, afin que s'il arrivait que les mêmes questions fussent proposées à l'évêque, soit par lettre, soit dans sa visite, il pût répondre conformément à votre décision et la soutenir, comme il s'y est obligé lui-même, en vous donnant vos lettres. Voilà en quoi Monsieur MONTGOLFIER a toujours excellé; et vous sentez

- combien cette communication et cette unité de discipline peuvent fortifier l'autorité ecclésiastique dans un diocèse".
- Registre des lettres  
V. 2 p. 4  
26 octobre 1792
- Difficultés à propos des mariages entre catholiques et protestants. "Rien n'est plus fréquent dans ce diocèse que de voir des protestants anglais épouser des filles catholiques. Ces mariages se contractent toujours devant le ministre protestant pour la raison que le prêtre catholique refuse de le faire". (Lettre à son Eminence le Cardinal ANTONELLI, préfet de la Congrégation de la Propagande, à Rome)
- Cartable Evêques de Québec II-87  
31 décembre 1792
- Il lui donne les raisons d'accorder une dispense du deuxième degré de consanguinité à Michel BORDELEAU, son paroissien.
- Registre des lettres  
V. 2 p. 46  
10 mai 1793
- Il ne peut lui accorder la dispense d'affinité qu'il sollicite pour le nommé Archibald GRANT, marié à une femme protestante. Il faut qu'il ait recours au Saint-Siège dans un cas pareil.
- Registre des lettres  
V. 2 p. 47  
12 mai 1793
- Il semble que le premier mariage du docteur HUNTER contracté en Ecosse est valide et, par conséquent, il ne peut en contracter un autre, du vivant de sa première épouse.
- Correspondance manuscrite de Rome III-59  
Registre E  
f17v  
4 juillet 1793
- Questions concernant les mariages mixtes et les mariages clandestins. (Réponse du cardinal ANTONELLI à Mgr HUBERT)
- Registre E  
f10v 20v 23v
- Déclaration concernant les mariages mixtes en Hollande et Belgique. (Réponse faite à Mgr BRIAND, le 24 avril 1770)
- Registre des lettres  
V. 2 p. 62  
5 juillet 1793
- Diverses recommandations à propos des dispenses de parenté, de l'observance des fêtes d'obligation, des objets consacrés au culte, etc.
- Registre des lettres  
V. 2 p. 76  
13 août 1793
- Le nommé Michel ARBOUR persistant dans ses anciens sentiments, ne voulant pas reconnaître le roi d'Angleterre pour son légitime souverain, ni lui être soumis, ne doit être admis à aucun des sacrements de l'Eglise qui, conformément à la loi de Dieu, nous prescrit cette soumission.
- Registre des lettres  
V. 2 p. 76  
14 août 1793
- Le nommé Michel ARBOUR prétend maintenant être un fidèle royaliste. Si c'est réellement le cas, M. le curé peut le marier.

Registre des lettres  
V. 2 p. 77  
19 août 1793

Registre des lettres  
V. 2 p. 120  
27 février 1794.

Registre des lettres  
V. 2 p. 121  
27 février 1794

Registre des lettres  
V. 2 p. 122  
12 mars 1794

Registre des lettres  
V. 2 p. 173  
5 janvier 1795

Registre des lettres  
V. 2 p. 181  
31 janvier 1795

Registre des lettres  
V. 2 p. 183  
7 février 1795

Registre des lettres  
V. 2 p. 182  
4 mars 1795

Registre des lettres  
V. 2 p. 196  
24 avril 1795

Registre des lettres  
V. 2 p. 145  
(sans date)

Registre des lettres  
V. 2 p. 197  
1er mai 1795

Michel ARBOUR revient à la charge. Mgr HUBERT demande à M. GRAVE de se rendre à Saint-François régler ce cas.

Un grand vicaire peut, sans la permission du curé, célébrer un mariage dans son district. M. SAINT-ONGE n'a pas excédé ses pouvoirs en mariant une des paroissiennes de M. de SABREVOIS, dans la chapelle des Ursulines. Bien qu'il ne soit plus chapelain des Ursulines, il garde toujours ses pouvoirs de grand vicaire.

Le curé des Trois-Rivières paraît mortifié de ce que M. SAINT-ONGE ait célébré, le 17 du courant, le mariage de M. CAMPION avec une de ses paroissiennes, sans lui en donner connaissance. Il ne lui conteste pas le droit d'avoir agi ainsi, seulement, il le prie, si le cas se présentait de nouveau, de vouloir bien avertir le curé.

Le curé SAULNIER de Montréal pourra célébrer le mariage de M. HERTEL et de Mademoiselle ROBERTSON, sans la publication des bans: il exigera le consentement par écrit des parents de l'une et l'autre parties. Il lui envoie, par M. PERINAULT, les décisions de Rome touchant les mariages mixtes et l'usure. Il le prie de les communiquer à M. DENAULT.

Deux personnes accusées d'adultère. Attendre sentence du juge civil.

Autorisation au coadjuteur de Québec et curé à Longueuil d'accorder une dispense du second degré d'affinité.

A propos d'un mariage dont il est nécessaire d'avoir le consentement des parents.

A propos de deux paroissiens de Soulanges qui vivent en concubinage.

A propos d'un cas de mariage chez les sauvages.

Cas d'empêchement de mariage.

Réponse au curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade touchant le cas de ces personnes qui désirent se marier.

Registre des lettres  
V. 2 p. 197  
mai 1795

Mgr HUBERT a été extrêmement surpris d'apprendre que M. DUFAUX, missionnaire dans le Haut-Canada, avait accordé des dispenses de parenté de deux ou trois; il n'en avait pas la faculté et ces mariages sont nuls.

Registre des lettres  
V. 2 p. 234  
9 novembre 1795

Conduite qu'il devait tenir à propos d'une opposition à un mariage. Il ne doit pas procéder au mariage en question tant que cette opposition n'aura pas été levée.

Correspondance  
manuscrite de Rome  
III-74  
16 janvier 1796

Conseils au sujet des mariages mixtes, des mauvais livres et des désordres qui règnent dans le diocèse de Québec.

Registre des lettres  
V. 2 p. 304  
18 octobre 1796

Réponse à diverses questions: baptême des enfants protestants, mariages mixtes, affaire GUEGUEN (mariage), etc.

Registre des lettres  
V. 2 p. 306  
18 octobre 1796

Il ne peut déclarer la nullité de son mariage, par défaut de consentement de son épouse, surtout lorsque M. GUEGUEN a demeuré aussi longtemps avec elle.

Registre des lettres  
V. 2 p. 329  
23 janvier 1797

On devra se conformer au règlement de la Chambre à propos des actes de baptême et de mariage de la paroisse de la Baie-du-Febvre.

Registre des lettres  
V. 2 p. 329  
13 février 1797

Il ne peut dispenser d'aucun degré de parenté ou d'affinité lorsqu'il est question du premier degré.

Registre des lettres  
V. 2 p. 333  
1er mai 1797

Il ne peut accorder une dispense pour un empêchement d'affinité au premier degré.

Registre des lettres  
V. 2 p. 333  
4 mai 1797

Il accorde au curé de Grondines les pouvoirs requis pour réhabiliter un mariage.

Registre des lettres  
V. 2 p. 335  
15 juin 1797

Il accorde au curé de l'Ile-Verte les dispenses requises, et l'autorise à réhabiliter les mariages des huit personnes qu'il mentionne dans sa lettre.

#### Mgr Pierre Denaut 1794 et 1806

Cartable Evêques de  
Québec  
II-122  
Registre G.  
f4r  
10 septembre 1797

Mgr HUBERT, n'ayant pu recourir au Saint-Siège à cause des troubles de la guerre, a accordé certaines dispenses de mariage que Mgr DENAUT demande au Saint-Siège de vouloir bien ratifier. Il demande la solution de divers cas de mariage entre catholiques et protestants. Ces mariages ont toujours été défendus dans le diocèse de Québec. L'évêque de Québec pourrait-il les autoriser dans certains cas? Il prie le

Saint-Siège de "permettre que dans les endroits éloignés de la résidence d'un prêtre approuvé, les mariages puissent être valablement et licitement contractés devant un magistrat ou devant un nombre déterminé de témoins, laissant aux contractants l'obligation de se présenter à un prêtre pour recevoir de lui la bénédiction nuptiale, aussitôt que l'occasion s'en présentera".

Registre des lettres  
V. 4 p. 17  
1er avril 1799

Cas de mariage.

Registre des lettres  
V. 4 p. 38  
22 décembre 1799

Mgr DENAUT se demande toujours s'il a le pouvoir de dispenser de l'affinité du premier au troisième degré. Il se rappelle que Mgr HUBERT a un jour accordé une dispense du premier au quatrième degré, vu que le recours à Rome dans les circonstances était fort difficile. Il ne peut se prononcer sur le cas proposé et prie M. PLESSIS de s'entendre avec les autres grands vicaires pour en décider selon leur conscience.

Registre des lettres  
V. 4 p. 40  
26 janvier 1800

Il lui répugne toujours d'accorder des dispenses du second degré. Cependant, dans le cas présent, s'il est réellement pressant, il abandonne à la prudence de M. PLESSIS de le régler.

Registre des lettres  
V. 4 p. 43  
1er mai 1800

Il ne peut accorder au curé de L'Assomption du Détroit le pouvoir de dispenser les empêchements occultes du mariage, dans le premier degré, s'il s'agit d'un mariage à contracter, car il n'a pas lui-même ce pouvoir.

Registre des lettres  
V. 4 p. 57  
29 septembre 1800

Les mariages entre Français et sauvages ne sont pas prohibés.

Registre des lettres  
V. 4 p. 66  
26 octobre 1800

M. JONES n'a jamais été grand vicaire; il n'était que supérieur des missions de la Nouvelle-Ecosse, de sorte qu'il ne pouvait accorder des dispenses du troisième et du quatrième degré de consanguinité et d'affinité par lui-même.

Registre des lettres  
V. 4 p. 72  
27 novembre 1800

Il ne peut permettre aux gens de Madawaska de se marier devant témoins: il n'en résulterait rien de bon.

Registre des lettres  
V. 4 p. 81  
13 mai 1801

M. JONES ne pouvait déléguer pour dispenser au 3<sup>e</sup> degré. M. SIGOGNE, missionnaire à Argyle, réhabilitera les mariages qui auraient été contractés d'après une telle dispense.

Registre G  
f42v  
13 septembre 1801

Pouvoirs de dispenser de l'empêchement du second degré de consanguinité et d'affinité (pourvu qu'il ne touche pas au premier) pour les mariages déjà contractés, à condition que les époux renouvellent leur

consentement devant le curé et des témoins. Ce pouvoir est accordé pour vingt ans. Aussi pouvoir de dispenser de l'empêchement du second degré d'affinité mêlé du premier degré en ligne collatérale seulement pour les mariages contractés dans les parties éloignées diocèse; ce pouvoir accordé pour trois ans. L'évêque de Québec pourra communiquer ces facultés à son coadjuteur (Rome, 13 septembre 1801).

Registre des lettres  
V. 4 p. 126  
18 novembre 1802

Dispense pour divers cas de mariage.

Registre F  
f.114r  
Registre G  
f. 51r  
23 janvier 1803

Indult de Sa Sainteté Pie VII lui donnant le pouvoir de réhabiliter les mariages contractés avec un empêchement occulte d'affinité au premier degré en ligne directe, et au premier et second degré en ligne collatérale (Rome, 23 janvier 1803).

Registre des lettres  
V. 4 p. 137  
21 avril 1803

Réhabilitation du mariage du Sieur **BERTHELOT** avec Mlle **BOUCHETTE**.

Registre des lettres  
V. 4 p. 139  
26 avril 1803

Mgr **DENAUT** à Son Excellence le Cardinal **BORGIA**, vice-préfet de la Propagande, à Rome: il prie son Eminence de solliciter pour lui, auprès du pape, un indult qui lui "permette de dispenser de l'empêchement d'affinité au premier degré, provenant d'un commerce illicite, en ligne directe transversale, dans les mariages contractés, et même à contracter, quand l'empêchement est occulte et inconnu à la partie innocente". Ce cas se rencontre dans le diocèse où les mariages entre catholiques et protestants devant les magistrats et les ministres protestants sont assez fréquents. Le recours immédiat au Saint-Siège est toujours difficile à cause de l'éloignement des lieux.

Cartable correspondance  
manuscrite de Rome III-86  
10 septembre 1803

Le Cardinal **BORGIA**, préfet de la congrégation de la Propagande, à Mgr Pierre **DENAUT** (Rome, 10 septembre 1803): On a été bien surpris à Rome de constater que d'après une fausse interprétation de leurs pouvoirs, les évêques, ses prédécesseurs, avaient dispensé de la parenté spirituelle et permis au parrain d'épouser sa filleule. Ces mariages sont nuls; le Saint-Père a bien voulu y remédier, et les déclarer valides, mais il est prié de prendre note qu'il ne pourra à l'avenir accorder de telles dispenses. Le Saint-Père lui permet également d'exiger des riches, des componendes, pourvu que le produit en soit consacré à des oeuvres pies, et à solder les frais d'administration. Aussi, il lui concède le pouvoir de dispenser de cent cas d'affinité illicite selon les conditions indiquées dans le rescrit inclus.

Registre F  
f.110v  
25 novembre 1803

Lettre pastorale aux habitants de Saint-Philippe (25 novembre 1803). C'est avec un profond chagrin qu'il a appris "qu'un garçon et une fille de ce lieu ont osé dernièrement entrer à une heure indue et en fraude, dans l'église de cette paroisse, y contracter, en l'absence du curé et seulement devant quelques témoins, un prétendu mariage; et qu'ils vivent depuis ce temps à l'ombre de cette démarche impie, dans un concubinage public". Il défend à tout prêtre de leur administrer aucun sacrement, pas même "à l'article de la mort à moins qu'ils n'aient donné des marques publiques de repentir dont la première doit être leur séparation". Il défend aussi à tout prêtre d'absoudre ou d'administrer la communion à tous ceux qui ont assisté comme témoins à ce prétendu mariage, et généralement à tous ceux qui y ont pris une part quelconque.

Registre des lettres  
V. 4 p. 153  
1er avril 1804

Il donne à M. François LEJAMTEL, missionnaire à Arichat, les pouvoirs nécessaires pour réhabiliter les mariages dont il parle dans sa lettre.

Registre des lettres  
V. 4 p. 159  
16 juin 1804

Tous les mariages de deux catholiques contractés par un ministre ou magistrat protestant, à quelque distance qu'ils se trouvent éloignés, sont invalides", et doivent être réhabilités.

Registre des lettres  
V. 4 p. 189  
10 janvier 1805

Le curé de L'Assomption s'arrangera avec M. RICHARD pour les componendes de consanguinité ou d'affinité.

Registre des lettres  
V. 4 p. 186  
9 janvier 1806

Réponses à diverses questions concernant les dispenses de mariage.

#### Mgr Louis-Philippe Mariaudeau d'Esgly - 1740 à 1791

Copies de lettres  
V. 5 f379  
16 janvier 1785

Il considère comme nul le mariage de cet Allemand et de sa prétendue épouse parce que le ministre DELILLE "ne peut être censé le pasteur d'aucune des deux parties".

Registre D  
f53r  
6 octobre 1785

Comme il ne se trouve plus de missionnaire dans l'île, Mgr D'ESGLY autorise M. DOUCETTE à recevoir le consentement de mariage des personnes qui voudront contracter, pourvu qu'il ne se trouve entre elles aucun empêchement de parenté ou d'affinité.

Copies de lettres  
V. V f331  
8 octobre 1787

Mariages célébrés devant le ministre protestant.

\* \* \* \* \*

# MICHEL ET VINCENT CHRETIEN

## ETAIENT-ILS FRERES?

Recherche: George et Richard Christian

Michel et Vincent CHRETIEN étaient-ils frères? Sans preuve, Mgr Cyprien TANGUAY (1), ainsi que bon nombre de généalogistes après lui l'affirment catégoriquement. Deux descendants américains de Michel, les frères George E. et Richard L. CHRISTIAN, de Louisville au Kentucky, n'ont pas encore acquis cette certitude malgré qu'ils aient entrepris, il y a quelques années, des recherches en ce sens à Loches (2), en Touraine. Jusqu'ici, leurs efforts pour tenter de résoudre cette énigme et d'établir, si possible, un lien de parenté entre les deux ancêtres canadiens sont demeurés vains.

"Malgré des efforts répétés, écrivent-ils (3), nous n'avons pas réussi à trouver une inscription de baptême pour Vincent à Loches ... Personne n'a présenté de documents qui, selon la coutume des familles canadiennes, aurait vu Michel comme parrain d'un ou plusieurs enfants de Vincent, ou vice versa, ou même encore présents tous les deux à un contrat, engagement, cession, etc. Vincent reste donc sans parents déterminés et sans liens connus avec la France. Les oeuvres publiées depuis quelques années sont plus ou moins circonspectes et disent que Vincent est peut-être frère de Michel.

Messieurs CHRISTIAN poursuivent: "Au mois de juillet 1982, nous nous rendîmes à Loches (département de l'Indre-et-Loire, France), lieu d'origine de notre présumé ancêtre, Michel CHRETIEN. L'importance de cette ville dans l'ancienne province de Touraine provient de ce qu'elle marquait au Moyen Age une étape de repos et de ravitaillement pour les pèlerins qui se rendaient au fameux sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne. Aujourd'hui, la ville compte environ 12 000 habitants. Le château, devenu résidence royale en 1249, n'est plus habité, et l'église du château (Saint-Ours de Loches, XII<sup>e</sup> siècle) ne voit le culte que quelques fois par année. Toutefois, l'ensemble est bien conservé et donne une riche ambiance au Marché paysan qu'on y célèbre chaque année.

"A la bibliothèque de la mairie, on nous a permis de consulter les anciens registres sans surveillant. Après une demi-heure, nous pouvions déchiffrer l'écriture de l'époque. Dans une autre demi-heure, nous avons trouvé l'acte de baptême de Michel le 9 mars 1640. Heureusement, le bureau possédait une machine à copier: on nous a fait une photocopie immédiatement. Enthousiasmés par cette découverte, nous avons décidé de passer une ou deux autres journées, sans savoir ce que nous pourrions trouver.

"Il s'est adonné que nous avons trouvé deux autres actes pour des soeurs de Michel: Elisabeth, baptisée le 27 août 1634; Jehanne, baptisée le 13 mai 1637. Malgré nos efforts, nous n'avons pas trouvé d'acte de baptême pour Vincent CHRETIEN, qui était dit frère aîné de Michel. Il nous manquait aussi le registre des mariages pour obtenir la date du mariage des parents: Jacques CHRETIEN et Catherine NIVARD.

"Plus tard, le 3 juillet 1984 nous sommes retournés à Loches. Sous les auspices du Centre Généalogique de Touraine à Tours, le professeur Pierre ROBERT avait publié en septembre 1983 un répertoire des mariages de la paroisse Saint-Ours de Loches (1637-1792). Dans ce répertoire on donne comme date de mariage de Jacques CHRETIEN et Catherine NIVERT (sic) le 5 juillet 1651 (c'est peut-être une mauvaise lecture pour 1652, ou bien il s'est glissé une erreur dans la rédaction). En outre, Jacques, devenu veuf, convola avec Marie ALLIOT, le 5 juillet 1654.

"C'est au mois de juillet 1985 que nous avons pu toucher le cahier même, dans le folio GG8, 1654 à 1674 (avec un chevauchement de dates). Evidemment, la date du premier mariage suscite quelques problèmes, puisqu'elle s'accorde peu avec les dates de baptême des trois enfants: 1634 pour Elisabeth, 1637 pour Jehanne et 1640 pour Michel. Une page du répertoire nous indique une réponse, même si elle est partielle: pendant presque 150 ans, la paroisse Saint-Ours n'avait pas de curé résident. A cette époque, les lois ecclésiastiques concernant le mariage n'étaient pas aussi déterminées qu'elles le sont aujourd'hui. Même si l'explication exacte nous échappe, il ne faut pas être choqués par le retard du mariage dans l'éventualité des naissances et des baptêmes." (4)

### Le chaînon manquant

Les auteurs de l'étude déclarent, par ailleurs, qu'ils tentaient depuis plus de sept ans de se situer eux-mêmes depuis plus de sept ans dans l'arbre généalogique de leur famille. "Ils nous a fallu, précisent-ils, tout ce temps pour obtenir les faits concernant notre arrière-grand-père, Jean-Baptiste CHRETIEN, époux de Rose-Anna Rosalie MORIN. Tout en faisant nos recherches, nous avons aussi colligé des centaines de noms et de mariages de CHRETIEN, de sorte que nous possédons un immense index des deux familles (celles de Michel et de Vincent).

"C'est par hasard qu'au printemps de 1987, nous avons rejoint à nouveau une arrière-cousine que nous n'avions pas rencontrée depuis plus de trente ans. Elle nous a transmis certains papiers de son défunt père qu'elle-même ne comprenait pas. C'est ainsi que nous avons appris avec certitude le nom des parents de notre arrière-grand-père ainsi que la date et l'endroit de sa naissance. Pour bien comprendre notre difficulté, il faut que le lecteur sache que, selon un bout d'histoire orale de notre famille, notre Jean-Baptiste était un fils naturel de ses parents (5). Dans de telles circonstances, les registres de paroisse omettaient le nom des parents, même s'ils étaient connus.

"C'est l'entraide de collègues fidèles et déterminés qui nous a permis d'arriver à notre fin. Mais c'est au Frère Jean-Marie LALIBERTE, des Frères de la Charité de Montréal, un collègue tout récent, que nous devons d'avoir pu dévoiler le mystère, avec l'appui d'un document décisif. Et voilà qu'avec ce chaînon qui nous manquait, nous avons donc trouvé notre place dans la famille de Michel CHRETIEN."

### Autres familles Chrétien

Tout en faisant leurs recherches sur les CHRETIEN, les auteurs ont trouvé d'autres souches complètement distinctes de celles de Michel et de Vincent. Les voici:

#### 1. d'Avranches (Normandie):

Charles-François CHRETIEN: (Jacques CHRETIEN et Julienne MOIRE (Moissé)  
m. à Berthier-en-Bas le 11 février 1765  
à Ursule GUIMONT, vve Joseph BATEAU  
Nous avons plusieurs générations de cette famille.

#### 2. Hyppolite CHRETIEN, un huguenot, en mémoire de qui on a nommé "Chretien Point" à Opalouza, Louisiane. Nous n'en connaissons pas plus long.

3. Hugues CHRESTIEN, Sieur de La Touche.

C'est lui qui acheta le manoir de la Pelleterie à Bivilliers, où Mme de la PELTRIE habitait entre 1621 et 1628. Epoux de Dame Ambroise GUILLE, il est décédé le 16 septembre 1691.

4. de Saint-Malo, Bretagne:

Jean CHRETIEN: m. à Saint-Vallier le 31 avril 1741 à Thérèse BIGUE ou BEHIER, veuve de Jean BOURGAUD.

5. de Saint-Eustache (Ile-de-France):

M. Madeleine CHRETIEN: (Toussaint et Françoise BERTAULT)  
m. (1) à Montréal le 20 octobre 1670 à Joseph Pierre CHICOINE  
(2) le 19 juin 1702 à Louis-Odet de PIERCOT

6. de Saint-Sulpice (Ile-de-France):

Marie CHRETIEN: (Anselme et Anne BERNARD)  
m. à Montréal le 4 novembre 1670 à Paul PERROT dit LAGORCE

7. de Brunswick, Allemagne:

Antoine CHRETIEN (André et Madeleine SCHMITT)  
m. N.-D., de Québec le 5 septembre 1786 à Catherine BELLEMER  
(BILLEMER-BLONDIN/VILMER)

8. né au Canada d'une famille suisse:

Dr Arthur Avila CHRETIEN-ZAUGG, décédé à Montréal le 15 février 1916.

9. une famille (ou plusieurs) dont nous ne connaissons rien de plus:

CHRISTIN / CHRISTAIN / CHRISTIN dit ST-AMOUR

Actes découverts dans les registres de Loches

Mariages de Jacques CHRETIEN- Saint-Ours de Loches (Indre-et-Loire)  
[Touraine], France  
=Folio GG 8: 1654-1674

1<sup>er</sup> - 17 janvier 1651

*Le dix Sept a esté espousé Jacques chrestien avecq Catherine niverd tous de  
cette paroisse en presance des sousignez*

*J. Machifal (?)  
J. beche (?)*

*F. girard  
J. Moreau ptré*

2<sup>ème</sup> - 5 juillet 1654

*Le mesme Jour a Esté espousé Jacques Chrestien homme Veuf avec Marie alliot Tous deux de cette paroisse par moi Vicaire sousigné en presance des sousignez*

*François Lachance (avec paraphe)*

*J. Berthe (avec paraphe)*

*C. bereau (avec paraphe)*

*P. Bourgignon*

*Bournet (avec paraphe)*

Baptême de Michel CHRETIEN -Saint-Ours de Loches  
Folio GG 5 (1638-1649)  
Page 109, mars 1640

*Le neuf<sup>me</sup> fut Baptizé michel filz de Jacques chrétien et de catherine nivard; fut parrain Louys douard; Anne nivard fut maraine.*

*N. pouffier (avec paraphe)*

#### Notes

- (1) *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, I, p. 130.
- (2) Ville d'origine de Michel CHRETIEN.
- (3) *Une famille de Chrétien/Christian*, sept. 1987. Ce travail peut être consulté à la bibliothèque de la Société de généalogie de Québec. George E. et Richard L. CHRISTIAN sont nés à Woonsocket, Rhode Island, du mariage de George Emile CHRISTIAN et de Marie Marena Anna AREL. Ils ont fait leurs études à l'école paroissiale Sainte-Anne, au collège de L'Assomption de Worcester et au Collège de Providence. George a obtenu un doctorat en pédagogie de l'Université de Boston. Prêtre dominicain, il exerce maintenant, depuis quelque 17 ans, son ministère en qualité de psychologue auprès des élèves d'écoles publiques de Louisville et de Jefferson County, au Kentucky. Richard est titulaire de deux maîtrises de Harvard, en plus d'avoir suivi d'autres cours à l'Université de Boston. Il a enseigné et oeuvré dans diverses institutions et entreprises en Nouvelle-Angleterre avant d'aller poursuivre sa carrière à titre d'acheteur au Humana Hospital University de Louisville. Les frères CHRISTIAN s'intéressent à la généalogie depuis un douzaine d'années.
- (4) Le mariage de Jacques CHRETIEN et de Catherine NIVERT pourrait avoir été réhabilité en 1651, sans que ce soit précisé dans l'acte.
- (5) Voir à ce sujet les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. XXXVI, no 4, décembre 1985, p. 274.
- (6) Les personnes intéressées peuvent communiquer avec les auteurs à l'adresse suivante: 1104 So, 6th Street, Louisville KY 40203, USA.

## Sources consultées à Paris et à Loches

Paris: - Minutier Central des Archives de France  
rue des Francs-Bourgeois  
(Livre) Guide de recherches, histoire de familles  
= Direction recommandée: Documents, Série GG, paroisses

Loches:- Bibliothèque de la Mairie  
rue St-Antoine  
37600 Loches (Indre-et-Loire)

= Registres de l'église Saint-Ours de Loches consultés:  
Folio GG 3 (1606-1619)  
Folio GG 4 (1619-1637) \*  
Folio GG 5 (1638-1649)  
Folio GG 6 (1647-1654) \* +

\* Aucun registre de mariages.

+ Liste de sépultures.

# LOCHES en TOURAINE



# MARCHÉ PAYSAN

Artisans • Vieux Métiers



## PIERRE BROCHU LE MATAPEDIEN

par D. Renaud Brochu \*

*Le peuple de la vallée, comme tous les peuples heureux, n'a pas d'histoire. Né d'hier seulement, il a grandi et s'est développé avec une rapidité prodigieuse; il a crû et mûri comme les blés de la terre fertile qui lui communique sa vigueur et sa fécondité. <sup>1</sup>*

Cette affirmation du premier historien matapédien décrit avec justesse l'oeuvre de Pierre BROCHU et de ses descendants dans cette vallée de la Matapédia.

Pierre BROCHU, premier enfant d'André BROCHU, cultivateur, et de Marie-Anne TANGUAY, naquit à Saint-Vallier le 23 septembre 1795. Son enfance et sa jeunesse sont celles des autres fils de la colonie, aider les parents à développer la terre tout en se préparant à prendre la relève. C'est ainsi que nous retrouvons Pierre exerçant le métier paternel à Saint-Gervais, avant sa majorité. Le 22 février 1819, il épouse sa première compagne, Suzanne GUENET, née en 1799, fille de feu Joseph GUENET et de Suzanne VALLERAND, de Saint-Gervais. Et comme le veut la tradition, la famille grandira au rythme des semailles. Pierre 2<sup>e</sup>, l'aîné, en 1820, Marcel en 1823, Xantippe en 1824 et Ursule en 1826. Trois autres enfants naîtront et décéderont en bas âge.

Après la naissance de Marcel, en 1823, la famille s'établira à Saint-Henri-de-Lauzon, le premier BROCHU à s'établir dans cette paroisse. Nous ignorons les raisons qui le poussent à laisser une terre cultivée depuis une dizaine d'années à Saint-Gervais, où nous comptons déjà quatre autres familles BROCHU, alors que ses frères sont établis à Saint-Charles, Saint-Anselme et Saint-Vallier. Le séjour de la famille à Saint-Henri ne durera que huit années alors que Pierre décide de s'aventurer dans la vallée de la Matapédia.

La vie de Pierre BROCHU et des siens sera dorénavant liée au développement de cette région. Cette vallée s'étend depuis les dernières concessions des comtés de Rimouski et de Matane, jusqu'à la rivière Ristigouche. L'histoire de la colonisation de la vallée c'est avant tout la construction de trois voies de communication: le chemin Kempt, le chemin Matapédia et le chemin de fer Intercolonial. Au temps de la Nouvelle-France, les relations entre Québec et l'Acadie furent plutôt rares. Nous savons pourtant que, dès 1624, trois Récollets, accompagnés de deux Français et de quelques Indiens partis de Port-Royal, remontèrent en canot la rivière Saint-Jean, traversèrent à pied les forêts du Témiscouata et atteignirent Québec au bout d'un mois. Mgr de Saint-VALLIER, en 1686, utilisa la même voie pour passer en Acadie et y revenir. <sup>2</sup>

Sous le régime anglais, le service des postes entre le Bas-Canada et les provinces maritimes s'effectuait par courriers, acadiens surtout, qui utilisaient une route tracée en 1783, à la demande du général HALDIMAND. Cette voie, connue sous la désignation de Portage du Témiscouata, allait de la Rivière-du-Loup au lac Témiscouata, les rivières Madawaska et Saint-Jean poussaient ensuite voyageurs et canots vers Saint-Jean et la baie de Fundy. <sup>2</sup>

---

\* Résumé d'une conférence présentée le 17 février 1988, devant les membres de la Société de généalogie de Québec.

L'arpenteur Joseph BOUCHETTE fut l'un des premiers blancs à pénétrer les profondeurs de la forêt matapédiennne. En 1815, après une tournée d'exploration, il écrivit prophétiquement: *La vallée de la Matapédia est une terre fertile et appelée à devenir un centre agricole important.* En y revenant en 1831, il ne trouva d'établissements qu'aux deux portes de la vallée. Au nord sur la seigneurie de Mitis, une quarantaine de familles écossaises étaient établies depuis 1818. A Ristigouche, au sud, il y avait 319 âmes, dont quelques Acadiens, trois magasins et une chapelle. Dans la vallée, nulle trace d'habitation.

L'invasion du Canada par les troupes américaines, en 1812, decida enfin les gouvernements à relier le Bas-Canada au Nouveau-Brunswick par la vallée et en même temps desservir par cette même voie les côtes de la Gaspésie et de la Baie-des-Chaleurs. Le souvenir de trois années de guerre avec les Etats-Unis, l'incertitude des frontières du Maine, le danger d'une invasion subite des provinces maritimes par les troupes américaines, de même que le besoin d'une meilleure route pour le service postal, attirèrent l'attention de Sir James KEMPT, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, sur le couloir naturel de la Matapédia.

C'est dans cet état d'esprit qu'en 1824, il chargea l'ingénieur royal, James CRAWFORD, de s'y rendre et de faire rapport. Le gouvernement recula devant les sombres données de l'ingénieur. Cinq ans plus tard, en 1829, William McDONALD et l'arpenteur Frédéric FOURNIER, après une exploration plus sérieuse, soumièrent un tracé de route de 98 milles de longueur débutant à Métis et aboutissant à la rivière Ristigouche par l'intérieur des terres. Commencé en 1830, sous la direction du major WOLFE de l'armée britannique, ce chemin connu sous le nom de chemin Kempt, fut terminé en 1832. Fait à la hâte, il ne fut jamais que passable pour les voyageurs qui se résignaient à déboursier environ cinquante dollars pour aller de Québec à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. <sup>3</sup>

Cette route était loin d'être passable. De Métis à la tête du lac Matapédia, elle était à peu près passable. Sur les bords du lac, un bac prenait les passagers pour les conduire à Amqui où le chemin se continuait jusqu'à Ristigouche. Malgré toutes les déficiences, ce chemin était utilisé en 1831 pour le transport de la poste royale et les postillons. Pour mettre fin à une si triste situation, le gouvernement du Bas-Canada demanda au gouvernement impérial l'autorisation de placer des postes avec autant de gardiens afin de fournir l'hospitalité et les vivres aux voyageurs, aux postillons et aux bêtes.

Pierre BROCHU se trouvait alors parmi l'équipe de manoeuvres sous la direction du major WOLFE. Lorsque le gouvernement impérial autorisa l'implantation de quatre postes, le premier à la tête du lac Matapédia (Sayabec), le second au Lac Bossé (Amqui), le troisième à Causapscal, et le dernier à Smetquagham (Routhierville), Pierre BROCHU fut le seul volontaire à postuler un poste de gardien. Les Statuts provinciaux du Bas-Canada du 3 avril 1833, page 101, confirment sa nomination, avec comme rémunération *"une somme n'excédant pas vingt-cinq livres courant par an, à Pierre Brochu, pendant trois ans"*. <sup>3</sup> Outre cette subvention d'environ 125,00 \$, le gouvernement lui fournissait l'habitation: une pauvre petite maison de bois rond construite sur les bords du lac, en attendant qu'il fût en mesure de s'en construire lui-même une autre plus spacieuse et plus confortable. Le gouvernement lui avait aussi concédé trois cents arpents de terre de la tête du lac Matapédia, c'est-à-dire tout le territoire compris entre le lac, le chemin Kempt, la rivière Saint-Pierre et la petite rivière Noire, désignée plus tard ruisseau à Gosselin qui coule tout près de l'église de Sayabec. <sup>3</sup>

En 1833, Pierre BROCHU avait avec lui ses quatre enfants. Quant à son épouse, il est difficile de savoir si elle se rendit au poste. Selon la tradition orale, elle serait

tombée malade à Rimouski où elle demeura jusqu'à son décès en mars 1835. Une autre version des faits indique que revenue à la santé elle aurait rejoint les siens au poste où elle décéda et que son époux transporta son corps sur un traîneau jusqu'au lieu de sa sépulture, à Rimouski. <sup>3</sup>

Les charges de maîtresse de maison retombèrent sur les épaules de l'aînée des filles, Xantippe, alors âgée de onze ans. Elle assumera cette tâche, aidée d'Ursule, la cadette, pendant quatorze années, jusqu'au second mariage du père. Pierre BROCHU fut le premier colon de toute la vallée de la Matapédia, et le seul durant six ans. Que faisait-il ainsi perdu dans la forêt sur les bords du lac? Tout d'abord, il recevait les voyageurs et aidait les postillons dans le service des postes. Il donnait l'hospitalité, le gîte pour la nuit et des vivres pour continuer la route et atteindre le poste suivant. Pendant les années qui se sont écoulées de 1833 à 1872, quel est le voyageur qui n'a pas connu la courtoise hospitalité de cette maison? Ses occupations ne prenaient qu'une partie de son temps et d'ailleurs la maigre allocation qu'il recevait ne lui aurait pas suffi à faire vivre sa famille. Il défrichait et cultivait la terre. Avec ses deux fils, il a essouché et ensemencé tout ce territoire, et il dut s'y mettre avec ardeur puisqu'en 1839, d'après un rapport de l'ingénieur J.W. GORDON, il avait déjà défriché considérablement, avec deux constructions: une maison et une grange. Citons plutôt le texte de ce rapport: *On the side of the lake, and where the river falls into it, one of the Courriers (Brouché) has made a considerable clearance, with a house and a barn on it.* <sup>3</sup>

Pendant toutes ces années la famille connaît des changements et le père songe à établir ses fils. Le 9 août 1843, devant le notaire DUBORD, il donne à son fils aîné, Pierre, une terre sise le long du lac Matapédia et une seconde terre dans la paroisse de Sainte-Luce. Le même jour et devant le même notaire, il donne une autre terre à son fils Marcel dans le 4<sup>e</sup> rang de la seigneurie de Métis. L'année 1848 marquera le départ des filles: Xantippe épouse Joseph OLSCAMPS et le couple s'établit à Sainte-Anne-de-Ristigouche, tandis qu'Ursule épouse l'aubergiste Georges FRASER à Sainte-Flavie à l'occasion du mariage de son frère aîné avec Esther ST-LAURENT. Au cours de la même année, Marcel accepte le poste de gardien au lac Bossé (Amqui) et, pendant huit années, il sera le seul être vivant dans ce territoire et le premier agriculteur d'Amqui. Pierre BROCHU est maintenant seul dans son poste à la tête du lac Matapédia. Il est veuf depuis plus de dix ans et il n'a que 53 ans. Trop occupé à s'établir, il ne songeait nullement à se remarier. Cependant le destin devait lui venir en aide. A l'occasion d'un voyage de ravitaillement à Sainte-Luce, il fait la rencontre de Marcelline DUMAS, fille mineure cultivée de Joseph DUMAS et de Victoire TALBOT dite GERVAIS de la Mission de Métis. Après la signature du contrat de mariage, devant le notaire Pierre GAUVREAU, le mariage fut célébré le 20 novembre 1849. Malgré son jeune âge, la nouvelle épouse fut la compagne forte et idéale pour ce "grand entrepreneur". Une nouvelle famille s'agitait dans la grande maison. Un premier enfant naîtra l'année suivante et douze autres occuperont le même berceau, jusqu'en 1866. Deux seulement décéderont la première année tandis que deux fils périront dans des accidents.

Retournons quelques années en arrière, en 1839, pour nous rappeler qu'il n'y avait pas de route sur les bords du lac Matapédia. On se rendait de Sayabec à Amqui sur un bac, propriété du gouvernement. Ce bateau à fond plat, mis à la disposition du gardien, transportait hommes et bêtes et, en maintes occasions, les troupeaux d'animaux en provenance des paroisses du fleuve à destination des provinces maritimes. En 1857, le gouvernement décida d'abandonner le chemin Kempt et de construire une nouvelle voie, épousant les contours de la rivière Matapédia. Les plans de la nouvelle route préparés par le Département des travaux publics s'évalaient sur une distance de 177 kilomètres, de Sainte-Flavie à la Pointe-à-la-Croix. Désignée chemin Matapédia, les

travaux débutèrent à différentes dates entre 1857 et 1863, menés par différents entrepreneurs, avec le résultat que le travail mal fait nécessita d'être repris par de nouveaux entrepreneurs. Comme le gouvernement "se traînait les pieds" avec cette route, un événement fortuit le força à agir avec célébrité. Le début de la Guerre de Sécession au sud, en 1861, créa une grande appréhension chez les chefs civils canadiens qui redoutaient une seconde invasion du territoire.

Les incendies de forêt des étés 1862, 1864 et 1866 rendirent la construction de la route des plus difficiles et ce ne fut qu'en 1867 qu'elle fut terminée, jalonnée de solides ponts pour le transport de l'artillerie lourde. La colonisation de la vallée, amorcée par la construction du chemin Kempt, débuta au nord par la création des paroisses de Sainte-Luce en 1829, Sainte-Flavie en 1850 et Saint-Octave-de-Métis, en 1855. L'effort de colonisation reçut une nouvelle impulsion avec la construction du chemin de fer Intercolonial.

Dès 1847, le gouvernement impérial avait eu l'idée d'un chemin de fer reliant l'est à l'ouest et avait chargé le major ROBINSON, ingénieur royal, de tracer une ligne reliant Québec à un port de la Nouvelle-Ecosse. Le rapport, comprenant un tracé long de 1 017 kilomètres, fut soumis à la Législature en 1849 où il demeura sur les tablettes jusqu'aux pourparlers préparatoires à la Confédération. Les provinces maritimes réclamaient la construction de cette voie ferrée comme condition expresse de leur rentrée dans le pacte confédératif. Après de multiples discussions relatives à son tracé, la voie ferrée fut construite dans la vallée et la construction durera jusqu'en 1876. Plus de 4 200 hommes furent embauchés pour cette entreprise et un grand nombre s'établirent dans la région. <sup>3</sup>

Pendant ce temps, Pierre BROCHU, tout en étant personnellement impliqué dans la construction de ces deux voies de communication, agrandissait son domaine et se découvrait de nouvelles aptitudes. C'est ainsi qu'il se construisit un four à chaux, et sa maison était toujours d'une blancheur éclatante. Le même four fabriqua de la brique, teinte de sang de boeuf, pour la construction des cheminées. Les grands arbres entourant le lac Matapédia l'attirèrent également. Il entreprit des opérations forestières, employant plusieurs dizaines de bûcherons. Le bois flottait sur le lac avant de parvenir à l'un des deux moulins à bois qu'il construisit près du lac. Une bonne partie de ce bois servit à la construction des premières habitations de Sayabec et de Saint-Pierre-du-Lac.

Selon ses habitudes, Pierre BROCHU se rendait assez souvent chez le marchand général de Saint-Moïse pour s'approvisionner. C'est ce qu'il fit le matin du 28 avril 1871, mais le destin devait l'empêcher de retourner chez lui. Selon les dires, il fut saisi d'un malaise cardiaque au moment où il s'apprêtait à atteler son cheval pour le retour à la maison. Il était âgé de soixante-seize ans, sept mois et cinq jours. Il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Octave-de-Métis. Son épouse, aidée de ses enfants, continua l'exploitation de la ferme pendant plusieurs années avant de se retirer chez l'une de ses filles à Val-Brillant, où elle décéda le 26 février 1921 à l'âge vénérable de quatre-vingt-onze ans.

Tous les voyageurs utilisant la route nationale 132 ne manqueront pas d'admirer cette grande croix noire érigée à quelques mètres à l'est du cimetière de Sayabec qui rappelle le passage de Pierre BROCHU à cet endroit. La descendance de son fils Marcel est encore très présente dans cette merveilleuse vallée et la mémoire du père et de ce fils demeure vivante par les nombreux signes de reconnaissance érigés par les autorités compétentes.

## Bibliographie

- 1- Michaud, Abbé Jos.-D. *Notes historiques sur la vallée de la Matapédia*, Val-Brillant, 1925.
- 2- Bernard, Frère Antoine. *La Gaspésie au Soleil*, Les Clercs Saint-Viateur, Montréal 1925.
- 3- Brochu, Renaud. *Les Brochu*, tome 2 - *Pierre le Matapédien*, Les Editions Le Brochu, Sainte-Foy 1986.

\* \* \* \* \*

### La maison Stuart-Henry devient monument historique

La maison Stuart-Henry, sise au 82, Grande-Allée Ouest à Québec, vient d'être classée à titre de monument historique, annonce le ministère des Affaires culturelles. Construite en 1850 par madame William HENRY, cette maison est un bel exemple de cottage de style Regency. Madame Adèle STUART l'habitait depuis 69 ans lors de son décès survenu en 1987.

Le style dit Regency (anglo-normand ou colonial palladien) se distingue par son toit-pavillon qui déborde les murs et surplombe une galerie construite tout autour de l'édifice.

La maison Stuart-Henry a appartenu successivement à la famille HENRY (1850), à George DOUGLASS (1861) et à ses héritiers (1870-71), ainsi qu'à John HEARN (1875-76). Mary et Adèle STUART l'avaient acquise en 1918.

Sources: Ministère des Affaires culturelles

Blanchet, Danielle: *Découvrir la Grande-Allée*, Musée du Québec, 1984, p. 146.

### Restauration des moulins de l'Ile-aux-Coudres

Les ministères des Transports et des Affaires culturelles viennent d'accorder une importante subvention à la municipalité de Saint-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres afin que celle-ci termine les travaux de restauration de ses moulins et procède à la reconstruction de son barrage. Construits respectivement en 1824 et 1838, les moulins à eau et à vent, ainsi que la maison du meunier et la boutique de forge, constituent une attraction touristique unique en son genre sur les bords de la rivière Rouge.

### 350<sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons (1639-1989)

De mai à septembre 1989, des fêtes seront organisées dans la région de Midland en Ontario pour commémorer la fondation de la mission jésuite française en 1639. Particulièrement en juillet, les descendants de personnes liées à l'histoire de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons sont invités à des retrouvailles. Pour information, contactez le comité organisateur des fêtes à: Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, C.P. 160, Midland, Ontario, L4R 4K8. Tél: (705) 526-7838

\* \* \* \* \*

## L'EVENEMENT DE 1889

Recherche: Jacques Saintonge

### Bienfaiteur de Beauport

La paroisse de Beauport vient de perdre l'un des plus respectables vétérans dans la personne de M. Pierre DUMONTIER, décédé le 10 du courant dans la 71<sup>ème</sup> année de son âge. La vie de ce brave citoyen pourrait se partager en trois phases bien distinctes et qui semblent se rapprocher davantage des divisions de la vie humaine que nous en donne la Ste Ecriture: la jeunesse, l'âge mur et la vieillesse.

1. Né au Château-Richer, c'est là que le jeune DUMONTIER s'applique de bonne heure à la culture des vertus qui forment l'honnête homme, et qui devait lui attirer tant de bénédictions dans le cours de sa vie.

2. Etabli à Lévis, M. DUMONTIER pratiquait le métier de mécanicien dans lequel il montrait tant d'habileté. Ce n'est pas pourtant que le nouveau citoyen de Lévis fut déçu dans ses espérances, mais ses aptitudes naturelles le portèrent à aspirer plus haut. D'ailleurs, il avait tant à coeur l'instruction de ses enfants. M. DUMONTIER partit donc pour le pays de l'or. Ici encore Dieu bénit ses vues toujours si chrétiennes. 15 années passées en Californie à épurer le plus riche métal lui permirent de donner à ses chers enfants une éducation très soignée au couvent et au collège.

3. Revenu au pays, M. DUMONTIER eut l'avantage de s'allier Mlle Victoire FRADET, de Beauport, personne aussi pieuse que riche, et qui devait lui procurer tant de bonheur et de repos dans la dernière phase de sa vie. Dieu récompensa ainsi son fidèle serviteur en lui associant en secondes noces une épouse selon son coeur. Désormais, les vieux époux n'auront plus qu'une même âme, qu'un même esprit pour jouir de leurs biens, et pour faire des heureux par de larges aumônes de tous les jours. Qui n'a pas connu sa charité envers tous! Jamais une parole blessante, un mot capable de blesser le coeur d'un ami; au contraire, charitable presque à l'excès, il savait tout excuser ou tout souffrir. Aimable dans la conversation, d'un esprit délicat et prévenant, plein de gaîté de coeur, il savait se faire tout à tous.

Mais ce fut surtout sur son lit de mort que sa grande âme se fit voir tout entière. Loin de s'effrayer, il demanda lui-même les derniers secours de notre Ste religion. Il meurt résigné et content en se rappelant le sacrifice qu'il fit de sa vie, il y a à peine deux mois, si Dieu guérissait son épouse alors à l'extrémité. Le Seigneur admirant cette prière si charitable et héroïque à la fois, accorda la grâce demandée. Mais dans les vues de Dieu il fallait une victime, et voilà ce qui nous conduit tout providentiellement au pied de cette tombe qui ne renferme plus qu'un cadavre, mais que nos regrets suivront toujours puisque M. DUMONTIER a laissé un souvenir qui ne périra pas.

Le regretté défunt était cousin avec le Révd. M. DUMONTIER, curé de Malboro E.U.; du Révd. M. DUMONTIER, ancien curé de Portneuf et de feu M. DUMONTIER, marchand de N.D. de Lévis.

Les funérailles ont eu lieu à Beauport hier à 10 hrs au milieu d'un concours immense. M. le curé de Beauport a présidé à l'entrée, et l'absoute a été chantée par le Révd. M. DUMONTIER, cousin du défunt. Le service a été chanté par le Révd. M. TESSIER-LAPLANTE, ami de la famille, assisté des Révds RUEL et TREPANIER.

Suivant l'ancienne et louable coutume, le défunt a été inhumé dans le caveau de l'église, au-dessous de son banc. C'est là que reposent ses restes en attendant la résurrection générale. R.I.P. (15 janvier 1889)

#### Aux filles à marier

N'épousez jamais un brasseur, car il vous mettrait "en bière".  
Fuyez le serrurier: il vous jetterait dans les "fers".  
Le boulanger vous aurait vite mise dans le "pétrin".  
Le tanneur vous "tannerait" sans pitié.  
Surtout, méfiez-vous des tailleurs: leur métier les expose à "tourner capots"... et vestes.  
Le menuisier vous "scierait" du matin au soir.  
Le fabricant d'allumettes vous ferait voir que tout le monde "souffre" chez lui.  
Le musicien vous nourrirait de "son".  
Mais prenez un imprimeur: vous trouverez toujours en lui un homme de "caractère". (16 janvier 1889)

#### Deux Canadiens millionnaires

Le *Pioneer Press* de St-Paul publie une série d'intéressants articles sur les principaux hommes d'affaires et capitalistes dans la ville de St-Paul, Minnesota. Il ressort de ces articles que nos compatriotes comptaient dans la grande et florissante ville américaine, deux Canadiens français millionnaires: M. Edouard LANGEVIN et M. Bruno BEAUPRE.

La fortune de M. LANGEVIN consiste principalement en biens-fonds. Elle est évaluée à près de deux millions de piastres. Bien que dépourvu d'instruction, M. LANGEVIN possède à un haut degré l'intelligence des affaires. Il a fait depuis vingt ans les plus heureuses spéculations sur la propriété.

M. Bruno BEAUPRE s'est enrichi dans le commerce d'épicerie. C'est le fondateur ou le père du commerce de gros en épicerie à St-Paul. M. BEAUPRE habite St-Paul depuis une trentaine d'années. (16 janvier 1889)

#### Le doyen des pilotes

Le plus vieux pilote du fleuve St-Laurent, Charles COUVRETTE, vient de mourir à l'hôpital des Soeurs Grises, à Montréal.

Il est né en 1798 à Lachine. Il a commencé à voyager en 1814 sur les bateaux du gouvernement qui circulaient entre Montréal et Kingston. En 1816, il était capitaine du plus gros bâtiment du fleuve St-Laurent, quoique ne portant que vingt-cinq quarts de farine.

Lorsqu'en 1828 le premier bateau à vapeur parut sur notre fleuve, M. COUVRETTE en fut nommé le capitaine. C'est le premier canadien qui a sauté les rapides du fleuve.

Les navigateurs d'aujourd'hui regardent le vieux COUVRETTE comme le capitaine qui a tracé les lignes de navigation sur le St-Laurent. Il a été capitaine 54 ans pour trois compagnies différentes: 18 ans chez M. FINLAY, 18 ans chez McPHERSON et Cie, et 18 ans chez CALVIN et Cie. Quatre de ses fils l'ont imité et ont fait d'excellents capitaines sur les lignes canadiennes. (21 janvier 1889)

\* \* \* \* \*

# REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

**Nord généalogique Flandres, Hainaut, Artois - no 94 - 1988/5.**

Généalogie de la famille **PLICHON** de Salesches, **ABSCON** et **BAILLEUL**.  
A la recherche des **LEURIDAN**.  
Généalogie d'une branche de la famille **De la RUE** de Roubaix.  
Familles anciennes de l'Audomarois.

**L'Estuaire généalogique - Société de généalogie de l'est du Québec - no 28 - Oct. nov. déc. 1988.**

Quelques notes sur une famille "**COTE**" de Sainte-Luce (suite).  
Des **LEPAGE** en Saskatchewan.  
Théophile **MONTMINY**, champion des cercles agricoles.  
Dossier "**Familles BOUILLON**" / notules et généalogie.  
Généalogie de nos membres / Emilio **BOUILLON**, Maurice **BOUILLON**, Guy **WAGNER-RICHARD**.

**Héritage - Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs - décembre 1988.**

Les racines de Pierre **LORD**, 2ième partie.  
Corrections aux répertoires.  
Lignée ancestrale Cécile **TRAHAN** - Claude **MONTMINY** - Marie-Emma **LAJEUNESSE**.  
Nicolas **DUCLOS**.

**Nos sources - Société de généalogie de Lanaudière - Vol. 8, no 4 - décembre 1988**

Georges **ESTU** dit **LAFLEUR** et sa descendance.  
Lignée ancestrale "**DECARIE**".  
Titre d'ascendance: François **COTTU** / Louise **LESIEGE**.  
Etienne De **NEVERS (TENEVERE)** / Anne **HAYOT**  
Les descendants de Joseph **PERAULT** et Claire **TELLIER**.  
Logiciel - Famille souche - Association des familles **LACOMBE** inc.

**A moi Auvergne - Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay - no 45.**

Une fortune parisienne au 19<sup>e</sup> siècle, Les **CHABRIER**.  
La démographie historique, définition et historique.  
Les députés d'Auvergne à l'assemblée constituante de 1789 - Guillaume de la **BASTIDE** - Jean-Baptiste **GRENIER**.  
A propos de la famille **MAUGUE, BERTRAND, BESSE, TARDIF**.

**La Seigneurie de Lauzon - Société d'histoire régionale de Lévis - no 31 - aut. 1988.**

La paroisse St-Joseph de Lauzon a été mise en vedette à son insu (timbres de Noël 1983).  
La Colonne de Tempérance de St-Joseph-de-la-Pointe-Lévy.  
Deux brasseries de l'Anse-aux-Sauvages vers 1870.  
Aperçu sommaire sur les chemins de St-Henri de la seigneurie de Lauzon.  
Histoire de la cale sèche Lorne, chantier maritime Davie.

Ardennes, tiens ferme! - Cercle de généalogie et d'Héraldique des Ardennes - no 37-4<sup>e</sup> trimestre 1988.

Programme du 10<sup>e</sup> Congrès National de généalogie, à Arras du 4 au 7 mai 1989.

Generations - Société généalogique du Nouveau-Brunswick - no 38 - décembre 1988.

Family History Research in New Brunswick.  
Cemetery Transcription Guidelines.  
Francis ANNESLEY COSGROVE.  
Ancestral Research in England.  
Hillside Research in England.  
The COY Family.  
FANJOY Family Update.  
Our Lady of the Snows Cemetery, Campbellton (cont'd)  
Bleumortier's or Maple Grove Cemetery (Grand Manan Island).

Echos généalogiques - Société de généalogie des Laurentides - vol. 4, no 4 - Eté 1988.

Généalogie de Paul-André FORGET - député québécois.  
Tableau patronymique des ancêtres CADIEUX (généalogie d'André CADIEUX, prêtre).

Le Chafnon - Soc. franco-ontarienne d'histoire et de généalogie - vol. 6, no 1 - octobre 1988.

Origine du nom COURVILLE.  
La famille WHISELL de St-André-Avellin.  
Bref historique de Casselman.  
Inhumation de Pierre LEMOYNE D'IBERVILLE à la Havane, Cuba.  
Lignée paternelle de Fernande POITRAS (Jean POITRAS, né en 1639 en France).  
Lignée maternelle de Fernande POITRAS (Bernard COUILLAUD de la ROQUEBRUNE, France).  
Famille PILON (Normandie, France).  
Famille COTE dit FRECHETTE (Jean COTE / Anne MARTIN - 1635).  
Famille LAUZON (Gilles LAUZON / Marie ARCHAMBAULT, 1656).  
Famille FORTIER (Noël FORTIER / Marie-Marthe GOLLE - 1638, France).  
Ascendance paternelle d'Hedwidge FRENETTE (Michel FERNET / Christine JUNEAU, Normandie).  
Ascendance maternelle d'Hedwidge FRENETTE (Robert CORNIER / Marie PERAUD, La Rochelle, France).  
Famille BOILEAU (Guillaume BOILEAU / Françoise TESSIER, Bretagne).  
Famille JOANISSE (Jean DEPOCA / Jeanne RILIARD, Gascogne).  
Famille PAQUETTE (Etienne PAQUET / Henriette ROUSSEAU - 1669).  
Famille TETREAULT - TETREAU (Mathurin TETREAU / Marie BERNARD, Poitou).

FCHSM Newsletter - French-Canadian Heritage Society of Michigan - no 4, oct. 1988.

The Detroit Chapter plans to publish a second volume early in 1989 on the French-Canadian Connection. We ask that anyone with French-Canadian ancestry submit their lines on five generation ancestor charts ...

\* \* \* \* \*

# COURRIER DE LA BIBLIOTHEQUE

par René Doucet

## Dons de volumes

- De Gérard E. Provencher: **COLLABORATION**. *Répertoire des cartes, plans et photographies aériennes*. Min. Terres et Forêts, 1978, 135 p. ---**COLLABORATION**. *Liste des journaux selon l'ordre alphabétique de titres*. Bib. Université Laval, 2<sup>e</sup> édition, 1973, 229 p. ---**ROBITAILLE**, Alphéda. *Catalogue des ouvrages de la salle de références*. Archives nationales du Québec, 1974, 78 p. ---*L'Echo du Plateau*. Cahiers de la Société d'histoire de Sainte-Foy, No 1, 1982. ---*Lifelines*. Journal of the American-Canadian Genealogical Society, Vol. 1, no 1, 1984. ---**IPPOLITO**, R.F. *A short history of the Rice Estate*. 1976, n.p. ---**GODBOUT**, Archange. *Les pionniers de la région trifluvienne*. Ed. du Bien public, 1934, 82 p. ---**HURIAUX**, Jean-Claude. *Petit répertoire de vieux prénoms québécois*. N.d. 39 p. ---**MENNIE-DE-VARENNES**, Kathleen. *Sources généalogiques tirées de "Canadiana"*. Ass. canadienne des bibliothèques, 1962, 21 p. ---**ANONYME**. *Gérard Raymond (1912-1932)*. Séminaire de Québec, 1932, 113 p. ---**GOULET**, Napoléon. *Supplément aux volumes de généalogie Bellechasse-Montmagny-L'Islet du frère Eloi-Gérard Talbot*. 1978, 113 p. ---**MONTMESNIL**, J.V. *Index des contrats de mariages passés devant les notaires royaux dans le district de Montréal*. N.d., n.p. ---**COURNOYER**, Georges-Henri. *La seigneurie de Monnoir et ses seigneurs*. Soc. hist. de la Vallée du Richelieu, 1954, 16 p. ---**ROY**, Léon. *Antoine et Jean Dionne dit Sansoucy et leurs enfants*. 1949, 22 p. ---**ANONYME**. *Beginning your Genealogical Research in the National Archives*. General Services Administration, Washington, 1981, 20 p. ---**ANONYME**. *The 1910 Federal Population Census*. National Archives Trust Fund, Washington, 1982, 44 p. ---**ANONYME**. *The 1900 Federal Populations Census*. Idem, 1978, 81 p. ---**ANONYME**. *Federal Population Census 1798-1890*. Idem, 1979, 90 p. ---**ANONYME**. *Mariages de Sainte-Clothilde-de-Horton (comté d'Arthabaska) 1869-1915*. 33 p. ---**ANONYME**. *Lexique du Journal des débats*. Assemblée nationale, 10<sup>e</sup> édition, 1986, 177 p.
- De Lucien Laurin: **PROVOST**, Honorius. *Le séminaire de Québec. Documents et biographies*. Extraits de la revue de l'Université Laval, 1964, 542 p. ---**COLLABORATION**. *Le Boréal Express. Journal d'histoire du Canada, 1760-1810*, 1967, p. 353-416; *1810-1841*, 1977, p. 417-580, Ed. du Boréal-Express. ---**COLLABORATION**. *Les Iroquois*. Recherches amérindiennes au Québec, vol. 10, no 3, 1980, p. 138-215. *Cap-aux-Diamants*, Vol 1(1) à 4(2), 1985-1988.
- De Monique Mercier-Quinn: **COLLABORATION**. *The Loyalists of the Eastern Townships*. Missisquoi Historical Society, 1984, 210 p.
- De Jean-Eudes Michaud: **NORMANDIN**, Pierre G. *The Canadian Parliamentary Guide*. 1970, 882 p.; 1972, 888 p.; 1973, 920 p.; 1974, 996 p.; 1975, 1010 p. ---**BARNETT**, H. E., H. **FRASER** et T. M. **WHELPTON**. *Who's Who in Canada 1971-72*. International Press, 1971, 1326 p.
- De Georges E. Christian: *Christian Family Chronicles*. Vol. 9, janvier 1988. Agnes Branch Pearlman, éditeur, 2001, North Westwood Ave, Santa Ana, CA 92706. Prix: 4,75 \$ US le numéro.
- De Jean-Paul Morin: **DOYON**, Dominique. *Histoire et généalogie de la famille Doyon*. 1978, 256 p.

### Dons de l'auteur

- Friend, Natalie R. *The Rabouin Family, a Genealogical Study*. 1988, 328 p. En vente chez l'auteur, 810 West California Way, Woodside, CA 94062, U. S. A. Prix: 30,00 \$ can. + 3.00 \$ f. p.

### Dons d'associations de familles

- Du Ralliement des familles Jean et Pierre Therrien. *Les Therrien*. Vol. 4, No 2, août 1988.
- De l'Association des descendants de Jacques Bussièrès inc. *Le Bulletin*. No 12, décembre 1988.
- De l'Association des Archambault d'Amérique. *Bulletin*. No 15, novembre 1988.
- De l'Association des Dion d'Amérique inc. *Les Dion en Amérique*. Vol. 6, No 2, novembre 1988.
- De l'Association des familles Gautreau inc. *Les Gautreau d'Amérique*. Vol. 3, No 3, automne 1988.

### Acquisitions

- Collaboration. *Mariages et sépultures Saint-Jérôme de Windsor 1958-1985*. Soc. franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, Coll. "Paroisses de l'Ontario français" No 17, 1988, 72 p. --- *Mariages et sépultures Sainte-Thérèse de Windsor 1928-1985*. Idem, No 18, 1988, 333 p.
- Proulx, Armand. *Mariages de St-Cyrille de l'Islet 1865-1976*. *Mariages et sépultures de St-Eugène de l'Islet 1868-1976*. Ed. Bergeron, 1977, 250 p.
- Binette, Gérard. *Mariages de Notre-Dame de Montréal, 1851-1985*. A. Blythe, Ed. Bergeron, 1988, 287 p.
- Pérodeau, Gérard. *Mariages de la paroisse de Sainte-Catherine-Labouré (La Salle) 1952-1980*. Ed. Bergeron, 1986, 78 p. --- *Mariages de la paroisse Saint-Joseph de Montréal 1868-1893*. Ed. Bergeron, 1986, 416 p. --- *Mariages de la paroisse Saint-Jean-Damascène de Montréal 1930-1979*. Ed. Bergeron, 1988, 58 p. --- *Mariages de Sainte-Françoise-Romaine 1953-1987 et de Saints-Anges-Gardiens 1971-1986 de Montréal*. Soc. généalogique canadienne-française, 1988, 206 p. --- *Très-Saint-Sacrement de Montréal, mariages 1910-1987*. Idem, 1988, 234 p. --- *Saint-André-Hubert-Fournet de Lachine, mariages 1953-1986*. Idem, 1988, 70 p. --- *Répertoire des mariages de la paroisse Saint-Zotique de Montréal 1909-1987*. Centre de généalogie S.C., publ. No 105, 1988, 508 p.
- Gaboury, Jean. *Mariages de Notre-Dame-du-Chemin de Québec, 1909-1979*. Ed. Bergeron, 1988, 182 p.
- Collaboration. *Mariages de Lachute, 1883-1984*. Soc. de généalogie des Laurentides, Série "Les Seigneuries", 1988, 2 vol. 262 p. --- *Très-Saint-Rédempteur de Hull, mariages 1902-1985*. Soc. de généalogie de l'Outaouais, 1987, 272 p. --- *Sainte-Angélique de Papineauville, baptêmes, mariages et sépultures 1853-1985*. Idem,

1987, 2 vol., 940 p. ---*Saint-Grégoire-de-Nazianze de Buckingham, répertoire des baptêmes, mariages et sépultures 1836-1862*. Idem, 1987, 400 p. ---*Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Wakefield 1891-1900*. Idem, 1982, 33 p. ---*Marriages of St. Matthew's Catholic Church, Fall River MA 1888-1986*. American French Genealogical Society, 1987, 309 p. ---*Marriages of St. Cecilia's Catholic Church, Pawtucket RI, 1910-1986*. Idem, 1987, 398 p. ---*Franco-American Marriages of New Bedford, MA, 1865-1920*. Idem, 1986, 478 p. ---*Marriages of St. John the Baptist Catholic Church, W. Warwick RI, 1873-1980*. Idem, 1987, 2 volumes, 622 p.

- Jetté, René et Micheline Lécuyer. *Répertoire des noms de familles du Québec, des origines à 1825*. Institut généalogique J.L. et associés inc., 1988, 201 p.
- Léger, Ronald. *Mariages de la paroisse Saint-Vincent-Ferrier de Montréal 1920-1987*. Editions Ronald Léger, 1988, 276 p. ---*Mariages de la paroisse Sainte-Cécile de Montréal 1911-1987*. Idem, 1988, 389 p.
- Roger, René. *Regroupement des familles de Saint-François-de-Sales de Gatineau: baptêmes et sépultures 1838-1900, mariages 1838-1973*. Soc. de généalogie de l'Outaouais, 1988, 2 vol., 825 p.
- Delisle, Marthe. *L'Ange-Gardien d'Angers, baptêmes et sépultures 1864-1900*. Soc. de généalogie de l'Outaouais, 1987, 292 p.
- Lynch, Jeannine. *Saint-Thomas-Apôtre de Montréal, mariages 1949-1986*. Soc. généalogique canadienne-française, 1988, 129 p.
- Olivier, Paul-Emile. *Répertoire des naissances de Saint-Nicolas 1694-1985*. Soc. historique de Saint-Nicolas et de Bernières, 1987, pagination multiple.
- Laliberté, Serge. *Mariages de Saint-Jean-Baptiste de Val-David 1918-1980 et de Saint-Norbert de Val-Morin 1925-1980*. Soc. de généalogie des Laurentides, collection "Répertoires des Laurentides" No 9, 1985, n.p. ---*Mariages de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson 1866-1981*. Idem, 1985, n.p.

Nos membres publient

Dufour, Jean-Paul #1953. *Gabriel-Robert Dufour, de Lisieux à Charlevoix*, 1988, 320 p. Recherche sur l'ancêtre de la famille DUFOUR, sur ses descendants dans Charlevoix; tableaux de famille; liste des actes notariés (800) de la famille. En vente chez l'auteur: 3923, rue de la Picardie, Jonquière, QC, G7X 3X5.

Dons en argent

Anonyme	9,00 \$
0380 Germain Giroux	5,00 \$
1620 Marc Boucher	3,00 \$
1721 Arlyss Belair	5,00 \$

Merci à tous ceux qui ont fait si généreusement don de volumes et d'argent.

\* \* \* \* \*

## SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

### QUESTIONS

- 1374 Lieu d'origine de François JUGNAC/GIGNAC, habitant Cap-Santé dès 1688 et jusqu'à sa mort en 1737; marié d'abord à Anne DUCLOS, puis en 1710 à Anne BRIERE. (Marcel R. Garnier 2150)
- 1375 Parents de Jean GIGNAC, marié à J. BEAUMONT, de Trois-Rivières, dont le fils Pierre épouse à Percé en 1822 Anastasie LAROCQUE de Saint-Godefroi en Gaspésie. (Marcel R. Garnier 2150)
- 1376 Lieu, date de mariage et parents de Joseph BARBEAU et de Charlotte PAQUET, dans la région de Québec, vers 1850. Leur fils Honoré se marie à Saint-Gabriel de Valcartier, le 23 janvier 1871. (Réal Aubin 0674)
- 1377 Mariage d'Octave RICHER dit LAFLECHE avec Léocadie TOUTANT, vers 1850, dans la région de Québec ou Deschaillons. (Réal Aubin 0674)
- 1378 Mariage de Pierre BEDARD avec Angélique CYR, vers 1825, dans la région de Québec. Leur fils Jacques se marie à Saint-Ambroise-de-Loretteville, le 26 janvier 1847. (Réal Aubin 0674)
- 1379 Mariage de Louis LECLERC (peut-être FRANCOEUR dit LECLERC) et de Thérèse SAUVE. Leur fils Hubert épouse Mathilde SAUVE à Coteau-du-Lac en 1852. (Jules Racine 1677)
- 1380 Mariage d'Adélarde GUIMOND et Alphonsine CRESTE. Leur fille Fernande épouse Gilbert DESSUREAULT (Wellie et Rosanna JACOB) à Saint-Tite de Champlain le 8 novembre 1944. Leur fils Clément épouse Florence MACHILDON (A. Eloïde et Bernadette LAFONTAINE) à Trois-Rivières le 2 juin 1941. (Léon Guimond 0978)
- 1381 Lieux, dates de mariage et parents de:
- a) Edouard PROVENCAL et Madeleine LANGLAIS;
  - b) Joseph PROVENCAL et Geneviève LANGLAIS;
  - c) Damas/Ermas MERCIER et Mary Elisabeth O'FARRELL vers 1850;
  - d) Edouard MATHIEU et Adéline CAUCHON-LAVERDIERE vers 1889 dans la région de Montréal;
  - e) Ludger GINGRAS et Hélène JEAN-VENNE vers 1902. (Gisèle Vézina 1807)
- 1382 Mariage d'Adélarde GUIMOND et Rose-Aimée DUBE. Trois de leurs filles se marient à Longue-Pointe, Montréal, en 1966 et 1971. (Léon Guimond 0978)
- 1383 Lieu, date de mariage et parents d'Albert GUIMOND et Rose-Alma CHARLEBOIS. Leurs sept enfants se marient à Longueuil (Saint-Antoine et Sainte-Anne). (Léon Guimond 0978)
- 1384 Lieu, date de mariage et parents de Gédéon GRIMARD et Marie BEAUCHESNE, vers 1895. Les parents de Marie pourraient être Prosper et Marie LEBLANC, de Watton et North Grosvenor, Vermont. Le couple fait baptiser plusieurs enfants à Saint-Adrien-de-Ham, qui se marient à Sherbrooke. (Wilfrid Grimard 0421)

- 1385 Lieu, date de mariage et parents de Rose Anna DEGRES (PRECOURT) et Louis VETU dit BELAIR, probablement entre 1888-1898, soit à Montréal ou sur la rive sud de Montréal. (Arlyss Bélair 1721)
- 1386 Lieu, date de mariage et parents de François BOUCHER et Charlotte GAMACHE. Leur fille Marie-Louise épouse Simon THETRO-DUCHARME à Saint-Antoine (Verchères) le 2 octobre 1809. (Arlyss Bélair 1721)
- 1387 Lieu, date de mariage et parents de François LEFEBVRE-BOULANGER et Thérèse DION. Leur fille Judith épouse Pierre Thomas BEZEAU à Saint-Roch de Québec le 10 novembre 1831. (Arlyss Bélair 1721)
- 1388 Lieu, date de mariage et parents de John James SHIELDS et Angèle LANGLOIS/LANGLAIS. Leur fille Marie Malvina épouse Joseph BEZEAU à Saint-Sauveur de Québec le 22 juin 1891. (Arlyss Bélair 1721)
- 1389 Parents de Léocardie PELLETIER et de Charles PAQUET/PAQUETTE mariés le 17 janvier 1887 à Oscada, Michigan. Ils seraient tous les deux originaires de la province de Québec. (Pierre Rioux 2023)
- 1390 Lieu, date de mariage et parents de Malcolm FRASER et d'Appolline VAILLANCOURT. Leur fils Malcolm épouse Sara ROY-VOISINE à l'Isle-Verte le 7 février 1854. (Pierre Rioux 2023)
- 1391 Lieu, date de mariage et parents de:
- a) Noël SIMARD marié à Geneviève TREMBLAY;
  - b) Etienne YVON marié à Cécile DESSALEUR. (Alain Côté 1492)
- 1392 Parents de Catherine LAFOREST mariée à Vincent TREMBLAY à Baie-Saint-Paul le 25 janvier 1785. (Alain Côté 1492)
- 1393 Parents de Madeleine TRUDEL mariée à Jean-Marie TREMBLAY à L'Ange-Gardien le 14 novembre 1771. (Alain Côté 1492)
- 1394 Parents d'Elisabeth COURJOLLE mariée à Joseph PROVENCHER à Bécancour le 30 juin 1775. (Alain Côté 1492)

## REPONSES

- 1348 Joseph DUBE est fils de Joseph et Ursule MORIN. Mariage à Saint-Jean-Port-Joli le 23 juillet 1787. Son épouse Elisa Jeanne VAILLANCOURT se marie sous le nom de Josephte (M. Josephte Elisabeth Jeanne). Elle est la fille de François-Robert et Angélique COTE. (Léon Guimond 0978)
- 1361 Jean-Louis LEBLANC (Mathurin et Rebecca RICHARD) épouse Philomène LEBRUN (William et Phébée CORMIER) à New Richmond le 31 janvier 1860. (Réf. Bona Arsenault) (Adrien Bélanger 0265)
- 1362 Firmin MARTIN (Barthélemi et Madeleine CARRET, m. Port-Royal vers 1731) épouse Marguerite POIRIER (Joseph et Marguerite LAVIGNE), m. Beaubassin vers 1760).  
Le mariage Firmin MARTIN - Marguerite POIRIER a probablement eu lieu à Rustico, une paroisse acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, mais dans le livre de

J. Henri BLANCHARD d'où sont tirés ces renseignements, on ne mentionne pas la date du mariage. Ces deux lignées peuvent être complétées à l'aide des volumes de Bona ARSENAULT, *Histoire et généalogie des Acadiens*. (Pierre Rioux 2023)

1363 Joseph DOIRON (Charles et Anne THERIAULT) épouse Françoise FOREST à Pisiguit, Acadie vers 1740. On ne donne pas les parents de Françoise FOREST dans les livres de Bona ARSENAULT. (Adrien Bélanger 0265)

1374 Que je sache, aucun document connu jusqu'à présent ne donne le lieu d'origine de François JUGNAC/GIGNAC. TANGUAY n'avait rien trouvé, non plus que LEBOEUF dans son complément au dictionnaire TANGUAY. Le Père Archange GOUBOUT n'a rien publié sur le sujet à ma connaissance. DROUIN se contente de dire que ce François vient de France, sans précision. René JETTE, qui a fait la révision d'à peu près tout ce qui était connu en 1983 sur les gens établis au Québec des origines à 1730, se contente d'indiquer "d'origine inconnue". René JETTE présume le 1er mariage de François GIGNAC/JUGNAC à Cap-Santé vers 1688, vu que c'est là qu'il est établi lors de la naissance du 1er enfant. Les parents de son épouse sont d'abord du Cap-de-la-Madeleine, puis de Batiscan. Donc à moins d'une nouvelle découverte, on doit faire le deuil de ce renseignement. (André Beauchesne 1733)

#### COLLABORATION

Monsieur Didier JOLY, domicilié au 21, rue du Docteur-Roux, 92330 Sceaux, France, effectue des recherches sur les familles JOLY. Il s'intéresse particulièrement aux migrations familiales, et désire retrouver un lien entre les JOLY de France et ceux du Québec. Il aimerait entrer en contact avec toute personne pouvant l'aider à poursuivre ses recherches.

\* \* \* \* \*

### NOUVEAUX MEMBRES

par Guy Lacroix

#2242	Boucher, Yvon	7752, av. Royale, Château-Richer, QC, GOA 1N0
#2243A	Laplante, Lisette	7752, av. Royale, Château-Richer, QC, GOA 1N0
#2244	St-Michel, Marguerite	10414, av. Rome, Montréal-Nord, QC, H1H 4N7
#2245	Thériault, Gaétan	90, Rang 7, Saint-Elie-de-Caxton, QC, GOX 2N0
#2246	Paradis, Andrée	1-396, rue de la Reine, Québec, QC, G1K 2R2
#2247	Giroux-Déry, Madeleine	149, bd St-Vincent, Sainte-Foy, QC, G2G 1E4
#2248	Lavoie, Yvon	C. P. 367, Succ. Bourassa, Montréal, QC, H2C 3G7
#2249	Ouellet, Ovide	417, rue St-Edmond, Stoneham, QC, GOA 4P0
#2250	Perron, Edward J.	7110 Riggs Road Court, Hyattsville, MD 20783, USA
#2251	Leroux, Maurice	867, av. Bon-Air, Sainte-Foy, QC, G1V 2P4
#2252	Bérubé, Mme André	21, rue Commerciale, Saint-Eugène, QC, G0R 1X0
#2253	Marquis, Réal	304-5370, bd Henri-Bourassa, Charlesbourg, QC, G1X 6X8
#2254	Paradis-Leblanc, Huguette	4625, rue Jarry, Saint-Hubert, QC, J3Y 6X6
#2255	Pesant, Lionel D.	6045, rue Albert-Lozeau, Saint-Léonard, QC, H1P 1B5
#2256	Belzil, France	980, Chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1C7

\* \* \* \* \*

## INVITATION

### ASSEMBLEE MENSUELLE

**Date:** Le mercredi 15 février 1989

**Heure:** 20:00

**Endroit:** Salle Henri-Gagnon, local 3155  
Pavillon Casault, 1210 av. du Séminaire  
Cité universitaire, Sainte-Foy

**Conférencier:** Marcel Fournier

**Sujet:** Les Européens autres que français au Canada des origines  
à 1765

### BIBLIOTHEQUE

**Heures d'ouverture:** Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00  
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.

**Publications de la Société:** On peut se procurer à la bibliothèque de la Société,  
local 1246, pavillon Casault, Université Laval: répertoires,  
tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture.  
S'adresser au bénévole de garde.

\* \* \* \* \*

### OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE LE SAMEDI

La bibliothèque sera ouverte les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois à partir du 11 février jusqu'au 27 mai de 13h00 à 16h00.

Pour le mois de février ces jours d'ouverture seront donc les 11 et 25.

\* \* \* \* \*

### MARCHE AUX PUCES

Il y aura un marché aux puces le samedi 1<sup>er</sup> avril au local de la société. Des détails vous seront donnés dans L'Ancêtre de mars.

\* \* \* \* \*